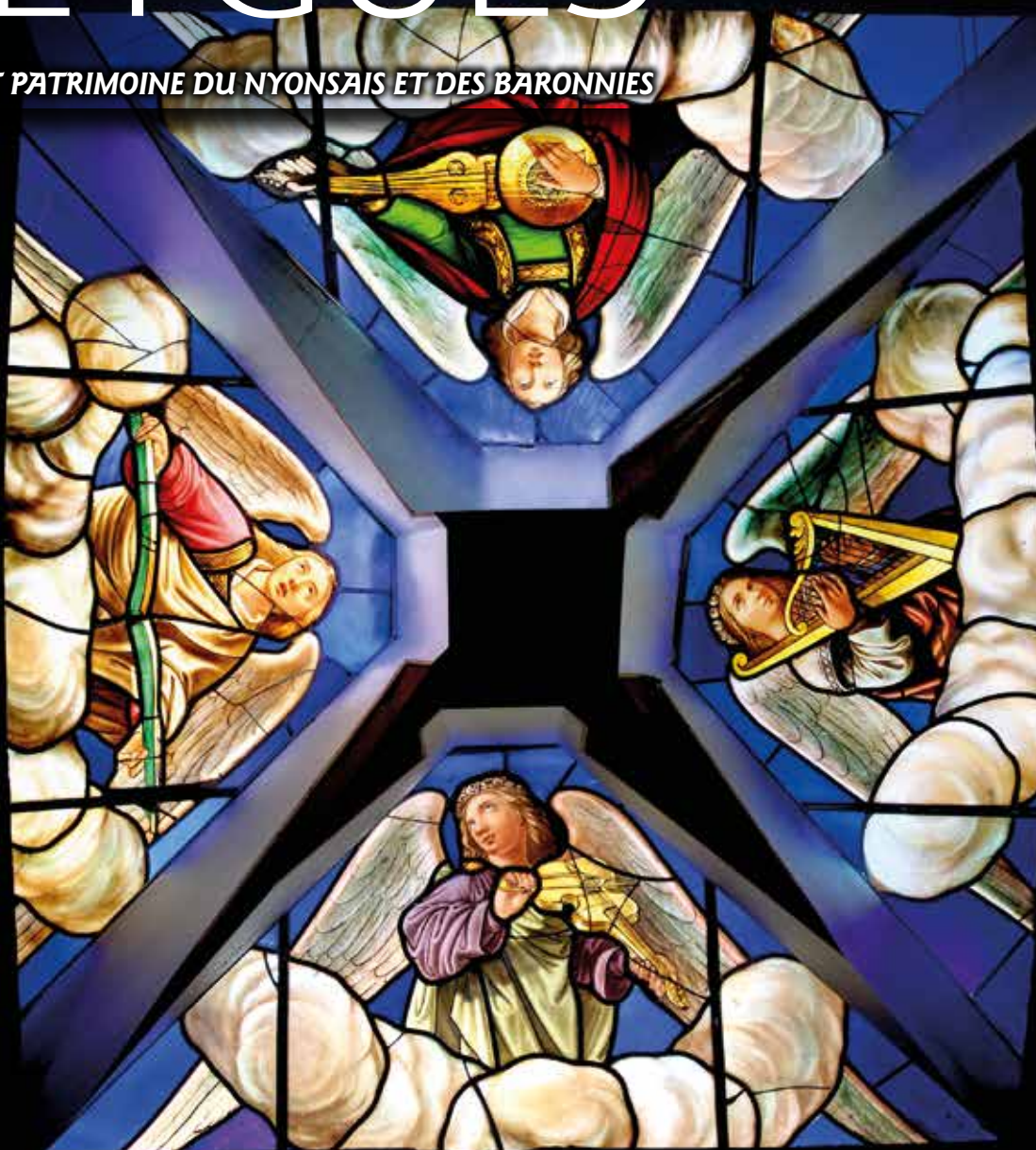


TERRE d'EYGUES

HISTOIRE ET PATRIMOINE DU NYONSAIS ET DES BARONNIES



**RESTAURATION DES VITRAUX
DE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS**



**LE COUVENT ST-CÉSAIRE
CŒUR DE L'HISTOIRE
DE NYONS**

P 4/7

Portrait d'un Nyonsais d'il y a deux siècles LE CAPITAINE BONNET (1775-1858)

Par Jean Laget



Le 7 avril 1823, 95 000 soldats de l'armée française franchissent les Pyrénées pour voler au secours du roi d'Espagne Ferdinand VII devant faire face à un soulèvement populaire conduit par des libéraux qui lui reprochent l'absolutisme de son pouvoir...

P 8/9

La restauration des vitraux de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours

Par François de Valence

La restauration des vitraux de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours de Nyons a été inaugurée le 18 septembre 2021, lors des Journées Européennes du Patrimoine. Celle-ci avait été confiée à l'atelier Thomas Vitraux, maître-verrier à Valence depuis 1878.

P 10/11

Rencontre avec Ulysse RICHAUD, berger, poète, historien et autodidacte (1903-2000)

Par Robert Haulotte

Ulysse n'est pas inconnu des Drômois; il fut l'objet de l'attention de journaux, revues et ouvrages scientifiques.

P 12/17

Les monnaies de 1900 à 1975 petite étude de numismatique moderne

Par Jean-Claude Mège-Bastet



À l'été et l'automne 2019, le Groupe Archéologique de l'association HPNB a été amené à étudier une cabane en pierres sèches vers Taulignan. Au milieu du XX^e siècle, vivait là une famille de charbonniers d'origine italienne. Parmi les objets découverts, nous avons récolté quatre pièces de monnaie des années 1940-1950.

P 18/20

Rondelle à dents

Par Claude & Jean Laget

Rondelle à dents ou éventail : un accessoire de quincaillerie très commun pour utilisation en visserie, elle est pourtant un peu de chez nous !

P 21/27

Le couvent Saint-Césaire, cœur de l'histoire de Nyons

Par François de Valence

Le couvent Saint-Césaire est, pour une grande part, à l'origine du développement de Nyons. C'est autour de lui que se bâtirent, à partir du X^e siècle, églises, châteaux et fortifications...

P 28/29

Quand l'invisible devient visible au musée Achéologique du Pègue

Par Jean-Albert Chevillon



P 30/33

Port-Arthur - Maison de société- Madame Eugénie - dame au partage

Par Marie-Christine Haussy

P 34/35

Nyons, un régal pour les sens

Un livre sur Nyons empreint d'une sensibilité affectueuse pour la vie, les coutumes, le savoir-vivre, la gastronomie. Comment un vieil ami allemand, qui connaît Nyons depuis longtemps, décrit notre ville et son art de vivre.



P 36/45

Terre d'Eygues 213 articles sur l'histoire de Nyons

Par François de Valence

P 46/47

Le Docteur Joseph Thévenet, Président du Cercle Républicain du Progrès

Par François de Valence

Le docteur Thévenet, médecin à Lyon, était venu s'établir à Nyons, pour des raisons de santé. Il s'était attiré les sympathies de la population...

P 48/50

Livres : L'ancien canton de Rémuzat autrefois.
Marie-Georges Lamarque.

L'Enueye, vallée des Baronnies Provençales, à la veille de la Révolution. Robert Gleize.

Abonnement

Et désormais, nos lecteurs trouveront sur le site de Terre d'Eygues www.terre-eygues.net les actualités et annonces de nos partenaires.

**Dans le prochain
numéro :**

- Les cimetières protestants des Baronnies.
- Les Grands-Maitres de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier.



HISTOIRE ET PATRIMOINE DU NYONSAIS ET DES BARONNIES

Président Fondateur : Jean Laget

Présidente d'honneur : Marie-France
Atgé

Co-Présidents : Jean-Claude
Mège-Bastet
François de Valence

Trésorier : André Imbert

Trésorier adjoint : Jean Monchicourt

Secrétaire : Pierre Eymard

Secrétaire adjoint : Fabrice Croizat

Conseil d'administration :

Jacques Autran, Fabrice Croizat,

Pierre Eymard, Roland Haussy,

André Imbert, Francis Kornprobst

Sébastien Krembsen,

Jean-Claude Mège-Bastet,

Jean Monchicourt, Colette Poujoulat,

Josette Ruiz, Alain Saint-Denis,

François de Valence, Marie-Claude Zuin

Terre d'Eygues :

Éditeur : HPNB

Directeurs de la publication :

Jean-Claude Mège-Bastet,

François de Valence

Abonnement : 20 €/an

Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnie :

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901.

Adresse : Musée d'Archéologie et d'Histoire
du Nyonsais et des Baronnie

Espace Maxime Mignon - 8, rue Pierre Toesca
26110 Nyons

Mail : etudesnyons@gmail.com

Site : www.terre-eygues.net

HPNB SIRET 87926746600016 CODE APE 9499Z

Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des
Baronnie a été créée par la fusion de la Société
d'Etudes Nyonsaises et du Musée d'Archéologie
et d'Histoire du Nyonsais et des Baronnie.

Crédit photos : © HPNB, Roland Haussy,

Musée du Pègue Jean-Albert Chevillon,

Robert Haulotte, Jean-Claude Mège,

Commonswikimedia, François de Valence,

Wilfried Hamacher, Cassiopée,

Pierre Thévenet/Colombet,

Archives Départementales de la Drôme,
de Vaucluse & des Bouches-du-Rhône

Les articles publiés n'engagent que
la responsabilité de leur(s) auteur(s)

ÉDITO

35 ANS

Il y a trente cinq ans, dans l'éditorial de son premier numéro, Terre d'Eygues affirmait sa vocation :

« mettre en valeur l'histoire et le patrimoine nyonsais ».

Terre d'Eygues remerciait le Conseil Général de la Drôme, la municipalité de Nyons et les nombreuses communes de l'arrondissement qui avaient apporté leur concours à la création de ce qu'on nommait alors un « bulletin ». Terre d'Eygues soulignait aussi son ouverture aux autres associations.

Nous publions dans ce numéro un sommaire thématique des articles que Terre d'Eygues a consacré au fil de ces trente cinq ans à l'histoire et au patrimoine de Nyons pour montrer que nous avons tenu notre engagement et, surtout, que la mémoire ainsi constituée restera accessible aux générations futures.

Les vitraux des anges musiciens de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours ont été restaurés, et inaugurés lors des journées européennes du Patrimoine. La chapelle étant fermée, la municipalité a choisi d'exposer les reproductions des vitraux sur le parvis de la chapelle où ils sont désormais visibles pour tous. « Le Patrimoine pour tous » était justement le thème des journées européennes.

Mise en valeur du Patrimoine : c'est aussi l'article que nous consacrons au couvent Saint-Césaire, autour du quel Nyons a été bâtie, et qui reste son cœur historique.

François de Valence

PORTRAIT D'UN NYONSAIS D'IL Y A DEUX SIÈCLES **LE CAPITAINE BONNET** (1775-1858)

Par Jean Laget

L'article consacré à la défense victorieuse du Fort l'Écluse¹ paru dans le numéro 66 de cette revue a eu une suite aussi rapide qu'inattendue. Un correspondant haut savoyard M. Michel Brand, de la localité d'Archamps, m'a informé de la présence, dans les salons d'honneur de la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), du tableau² d'un militaire en grand uniforme de l'époque napoléonienne, avec figuré en arrière-plan le Fort l'Écluse³, forteresse qui contrôle un passage stratégique important à proximité de Genève.

L'identification du personnage était-elle possible ? À la suite d'une rapide enquête qui nous a conduit jusqu'en Espagne sur les traces de l'intervention militaire française de 1823-28, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il ne pouvait s'agir que du capitaine Jean, Antoine, Daniel Bonnet, originaire de Nyons, qui le 19 mars 1814, a interdit le passage à un fort contingent autrichien.



Identifié grâce à une décoration espagnole

Le tableau qui n'est pas signé présente un personnage qui a largement dépassé la quarantaine. Ses traits sont un peu empâtés, ce qui n'enlève rien à l'impression d'énergie et de détermination qui émane de lui. Il porte l'uniforme classique des officiers de son époque avec vareuse à col montant et large plastron, épaulettes très débordantes d'officier avec galon de capitaine, boutons dorés et pantalon à bandes rouges. Sa main gauche tient un bicorne (?) à cocarde tricolore qui côtoie la poignée d'un sabre.

En représentant son modèle dans un environnement montagneux d'où se détache le Fort l'Écluse, identifié comme tel par notre correspondant, le peintre a voulu souligner la relation étroite qui l'unit à ce dernier qu'il

a défendu victorieusement, le 19 mars 1814. C'est là un premier élément d'identification.

Le second est à rechercher dans les deux décorations épinglées sur le plastron, côté gauche. On reconnaît aisément par son ruban rouge la croix de la Légion d'honneur et à côté, une croix de taille plus modeste, à quatre branches, dont le ruban également rouge est bordé de part et d'autre par deux liserés jaunes. Pour les spécialistes, il s'agit de la croix de l'ordre de San Fernando créé en 1815 par le roi d'Espagne Charles VII. Le titulaire de cette décoration a manifestement gagné celle-ci par ses mérites reconnus au cours de l'expédition d'Espagne que Colette Brun-Castelly a bien voulu évoquer pour nous :

Ordre militaire de Saint-Ferdinand (Espagne), cet Ordre fut décerné en 1823 aux officiers français qui se distinguèrent lors de la prise de la presqu'île fortifiée du Trocadéro qui commandait Cadix. Cet Ordre fut créé par Ferdinand VII en 1815, après la chute de Napoléon

1 / Un fait d'armes glorieux, la défense de Fort l'Écluse- capitaine Bonnet (1775-1858).

2 / Tableau répertorié avec la mention : Amphoux Barthélémy, officier d'état-major général du 5^e corps d'armée du maréchal d'empire Baraquet d'Illiers. (le donateur ?).

3 / Aujourd'hui département de l'Ain, communauté de communes du Pays de Gex.

Le 7 avril 1823, 95 000 soldats de l'armée française franchissent les Pyrénées pour voler au secours du roi d'Espagne Ferdinand VII devant faire face à un soulèvement populaire conduit par des libéraux qui lui reprochent l'absolutisme de son pouvoir et les nombreuses répressions à leur rencontre. Les élections de 1822 aux cortès (assemblée représentative) donnent la victoire au général Rafael del Riego. Ferdinand VII doit alors se soumettre, et remettre en vigueur la constitution de 1812. Mais il demande de l'aide à la Sainte Alliance qui édicte alors un traité autorisant Louis XVIII à prêter main forte à son allié espagnol pour le rétablir dans ses pleins pouvoirs. Ce roi annonce le 28 janvier 1823, que « cent mille français sont prêts à marcher en invoquant le nom de Saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henri IV ». Les Espagnols appelleront l'armée française « los cien mil hijos de San Luis » (les cent mille fils de Saint Louis). La direction de l'expédition est confiée au duc d'Angoulême, fils du futur Charles X, lequel accepte de n'assurer que les honneurs de son titre et la direction politique de l'expédition, laissant à son major général, Guilleminot, général d'Empire aux compétences reconnues, le soin de prendre les décisions militaires. Sur cinq corps d'armée, quatre sont placés sous les ordres d'anciens serviteurs de Napoléon.

Une guerre opposant les libéraux espagnols aux absolutistes soutenus par les Français, embrase l'Espagne jusqu'au retour de Ferdinand VII à Madrid en septembre 1823. Celui-ci, investi par les Cortès, s'empresse de mettre fin aux mesures constitutionnelles et de réprimer durement ses adversaires, le duc d'Angoulême quitte l'Espagne en novembre y laissant 45 000 hommes jusqu'en 1828. Cette intervention a été l'occasion, pour les anciens soldats et gradés de la Grande Armée de montrer leur ardeur au combat pour servir leurs anciens adversaires.

Du service des **Archivo general militar** de Ségovie, nous sont parvenus deux documents importants : le premier daté du 31 août 1824 est un état manuscrit des officiers décorés appartenant au corps royal de l'artillerie de l'armée française. Parmi les 36 noms recensés et inscrits par ordre hiérarchique (du lieutenant-colonel au sous-lieutenant), on relève au 14^e rang le nom de **Federico Bonnet** décoré de la croix de seconde classe de l'ordre de San Fernando ;

Le second, daté du 29 septembre de la même année et précédé de l'impressionnante titulature du roi Ferdinand VII, correspond au diplôme d'attribution de ladite décoration à **Don Federico Bonnet capitán segundo...** (capitaine en second d'une compagnie d'artillerie).

Ainsi la boucle est bouclée et le lien établi entre le Fort l'Écluse et l'Espagne. Malgré l'erreur de prénom, l'individu représenté sur le tableau de Saint-Julien et arborant la décoration espagnole à côté de la Légion d'honneur qui lui a été

Traducido del Francés.

Estado de los señores oficiales del 1.^o Cuerpo de Artillería, Españoles, I. R. E., ha concedido la condecoración de 1.^o y de 2.^o clase de la O. y M. y militar orden de S.^o Fernando segun carta de C. E. el ministro de la Guerra de España, al teniente con fecha de 1.^o de Julio de 1824.

Nombres y Apellidos	Grados y Funciones	Condecoraciones Concedidas.
M. ^o De Menard.	Teniente Coronel.	La cruz de 2. ^o clas
M. ^o De Martin, René.	Comandante de Batallon.	4. ^o clas
M. ^o Juan Luis Tacon.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Bellencourt.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Esteban José Barreau.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Evén de Vingi.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o De Castel.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Maria Bezanella.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Derrion du Plan.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Pinnet.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Louis Fremy.	Capitan primero.	4. ^o clas
M. ^o Jeanne de la Hune.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Roy Colme.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Federico Bonnet.	Capitan segundo.	4. ^o clas
M. ^o Thomas Baignon.	Capitan primero.	4. ^o clas
M. ^o Brien aine.	Capitan segundo.	4. ^o clas
M. ^o Jean Baptiste Allet.	4. ^o clas.	La cruz de 1. ^o clas
M. ^o Gloug.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Gilbert Bernarou.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Gille dit Dumarchais.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o Jeanneant Arthur.	Teniente primero.	4. ^o clas
M. ^o Penders Belaye.	4. ^o clas.	4. ^o clas
M. ^o ...	4. ^o clas.	4. ^o clas

attribuée le 17 mars 1815, est bien le capitaine Jean, Antoine, Daniel Bonnet, né à Nyons le 16 septembre 1775 et qui s'est illustré le 19 mars 1814 dans la défense victorieuse du fort.

Ainsi à quarante-huit ans, le capitaine Bonnet, comme tant d'autres, a repris du service pour aller combattre dans la péninsule où il avait déjà eu l'occasion de combattre.

Nous ignorons le rôle qu'il a pu jouer dans la prise du fort du Trocadero et la capitulation de Cadix en septembre 1823, épisodes qui ont sonné le glas de la résistance des opposants à Ferdinand VII.

Fort l'Écluse

Le capitaine Bonnet
Cliché Michel Brand, publié
avec l'autorisation de
la sous-préfecture de
St-Julien-en-Genevois

Histoire d'un tableau

Elle est très difficile à établir en raison de notre ignorance du nom du peintre et de la date précise du tableau. Nous en sommes réduits à



des suppositions. Il est à peu près certain que le tableau a été peint avant la fin des années 1820, après le retour du capitaine en France, sans doute pas dans le cadre d'une commémoration officielle analogue à celles d'aujourd'hui, mais plutôt à partir d'une initiative locale d'ampleur limitée.

Dans un secteur qui a connu de durs combats en 1814 et 1815⁴, la résistance de Fort l'Écluse a pris une valeur symbolique et il est possible que certains aient voulu en pérenniser le souvenir, y compris dans la petite région de Saint-Julien-en-Genevois, pourtant restée en territoire étranger jusqu'en 1860.

Le capitaine Bonnet, dont le fait d'armes du 19 mars 1814 n'avait pas disparu des mémoires, a pu être invité à une célébration en tant qu'hôte d'honneur. Son portrait, réalisé pour l'occasion, a trouvé sa place, quelques décennies plus tard, dans la toute nouvelle sous-préfecture de Saint Julien. Par sa grande qualité et son intérêt historique, il mériterait d'être inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Mais peut-être l'est-il déjà ?

DON FERNANDO SÉPTIMO POR LA GRACIA DE DIOS,
 Rey de Castilla, de Leon, de Aragon, de las dos Sicilias, de Jerusalem, de Na-
 varra, de Granada, de Toledo, de Valencia, de Galicia, de Mallorca, de Sevilla,
 de Cerdeña, de Córdoba, de Córcega, de Murcia, de Jaen, de los Algarbes, de
 Algeciras, de Gibraltar, de las Islas de Canaria, de las Indias Orientales y Oc-
 cidentales, lalas y Tierra-firme del mar Océano; Archiduque de Austria; Du-
 que de Borgoña, de Brabante y de Milan; Conde de Abspurg, Flandes, Tirol
 y Barcelona; Señor de Vizcaya y de Molina &c.

Por cuanto en consecuencia de lo prevenido en el reglamento de diez de Julio de mil ocho-
 cientos y quince de la Real y militar orden de S. Fernando, y atendiendo al mérito heróica-
 mente distinguido que vos *Don Federico Bonnet, Capitan Segundo del real cu-*
erpo de Artilleria al Exercito de mi muy caro hermano y augus-
to Rio el Rey Cristianisimo, habeis conatuido por el qual....

os habeis hecho acreedor á ser condecorado con la Cruz de *segunda clase*
 de la citada Real y Militar Orden de S. Fernando. Por tanto he venido en concederos,
 como por la presente os concedo, la *Cruz de segunda clase* de la expresada
 Real y Militar Orden de S. Fernando, con todas las distinciones y prerogativas que á esta gracia
 corresponden, y que os deben ser guardadas. Y mando á los Capitanes Generales, Gobernado-
 res de las armas, y demas Cabos mayores y menores, Oficiales y Soldados de mis Ejércitos
 y Armada: á todos los Tribunales, Jueces, Autoridades, Intendentes, Comisarios Ordenadores
 y de Guerra, y á cualesquiera otras personas de todas clases, fueros y condiciones, que os ha-
 yan y tengan por tal Caballero de *segunda clase* . . . de dicha Real y Militar Orden de S. Fer-
 nando, y que el Capitan General, Gobernador ó Gefe á quien corresponda donde os halleis sir-
 viendo, os ponga la citada Cruz de *segunda clase* . . . con las formalidades designadas me-
 diante la presente Real Cédula, firmada de mi mano, y refrendada del infrascrito Secretario y
 del mi Consejo Supremo de la Guerra. Dada en *San Lorenzo, á veinte y nueve* de
Setiembre de mil ochocientos veinte y *cuatro*.



Pour nos lecteurs rappelons que le capitaine Bonnet, célibataire, est décédé à Nyons, à son domicile de la Place aux Herbes, le 16 décembre 1858 - acte de décès n°92 de la même année (État-civil de Nyons - AD Drôme en ligne).

Sincères remerciements à Colette Brun-Castelly, Michel Brand et Henri Veyradier pour l'aide apportée.



LA RESTAURATION DES VITRAUX

DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS

Par François de Valence

La restauration des vitraux de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours de Nyons a été inaugurée le 18 septembre 2021, lors des Journées Européennes du Patrimoine. Celle-ci avait été confiée à l'atelier Thomas Vitraux, maître-verrier à Valence depuis 1878.

L'atelier avait déjà effectué, en 1955, la restauration des vitraux, fortement endommagés par le bombardement allemand du 25 août 1944. Les quatre anges musiciens, brisés avaient été démontés et remontés sous la Direction du Patrimoine.

Cette fois, l'objectif de la restauration était de restituer aux vitraux leur luminosité d'origine. Les pièces de verre manquantes ont été réalisées en verre antique soufflé, peintes à la grisaille, jaune d'argent, émaux et cuites au four à 650°C. Les vitraux ont été dessertis et le plomb remplacé au remontage.

crue catastrophique de l'Eygues qui avait emporté 80 mètres de digue à Nyons. Les anges musiciens sont le symbole de la relation avec le ciel, la vierge étant la principale destinataire de leurs « épanchements musicaux ».

À la fin du XII^e siècle, on voit apparaître un culte propre à la Vierge Marie, proclamée « Reine des Cieux ». Il devient alors fréquent que les louanges à la Mère de Dieu soient proclamées par des anges munis d'instruments de musique. « Le Paradis, écrit Jean Delumeau, ne peut se concevoir sans la musique des anges ». De nombreux et célèbres peintres ont réalisé des peintures représentants des anges musiciens depuis le début du XV^e siècle : Lucas Cranach,

*Vitrail de la chapelle
Notre-Dame-de-Bon-
Secours*

Le symbole des anges musiciens

Les vitraux ont été conçus en 1867, quatre ans après l'inauguration de la chapelle, et avant les fresques qui ne furent achevées qu'en 1868. Cette année-là, la fête du 15 août avait été annulée en raison d'une

Le Caravage, Fra Angelico, Giotto, Van Eyck, Memling et même **Léonard de Vinci** dans la Vierge aux Rochers. Les anges jouent, le plus souvent, de la vièle et du luth, parfois du chalumeau double, de la guiterne ou du claquebois.

Les plus anciens vitraux représentant des anges musiciens ont été réalisés au XIV^e siècle pour l'église de Dives où ils sont aujourd'hui visibles à l'Office de Tourisme. Ils sont inscrits aux Monuments Historiques depuis 1888. La cathédrale Saint-Maurice, à Vienne, possède des vitraux d'anges musiciens qui datent du XVI^e siècle, aussi l'église Sainte Jeanne-d'Arc à Rouen. Le musée de Cluny, musée national du Moyen Âge, à Paris, expose une grisaille d'anges musiciens du XIII^e siècle. Des vitraux modernes reprennent encore ce thème.



„ *Le Paradis, ne peut se concevoir sans la musique des anges*

Jean Delumeau

Historien français, spécialiste des mentalités religieuses en Occident et, plus particulièrement, du christianisme de la Renaissance et de l'Époque moderne.

Sur le parvis de la chapelle

Il est probable que la conception des vitraux de la chapelle ait été inspirée par ces représentations célèbres. C'est en toute logique que les anges musiciens ont été choisis pour la chapelle que domine la statue de la Vierge.

Des reproductions des vitraux sont désormais disposées sur le parvis de la chapelle. Les Nyonsais et les nombreux visiteurs pourront ainsi admirer les vitraux des quatre anges musiciens qui ornent le plafond de la chapelle, fleuron du patrimoine Nyonsais.

«Là, se trouvent les quatre anges musiciens, qui par leur facture et leurs coloris remarquables, gagneraient à être mieux connus», écrivait Jean Laget dans l'opuscule sur la chapelle édité par la Société d'Études Nyonsaises en 1998.

Il a été entendu.



RENCONTRE AVEC ULYSSE RICHAUD, BERGER, POÈTE, HISTORIEN ET AUTODIDACTE (1903-2000)

Par Robert Haulotte

Ulysse n'est pas inconnu des Drômois ; il fut l'objet de l'attention de journaux, revues et ouvrages scientifiques tels que « La Gazette de l'ours », « Le Journal du Diois », « La Gazette de la Gervanne », « Les Études drômoises »... La rencontre d'un homme aussi exceptionnel mérite que l'on élargisse son aura au-delà des frontières du Diois.

Nous l'avons rencontré chez lui à plusieurs reprises¹, au quartier des Bonnets à Saint-Julien-en-Quint, dans la vallée de la Sure, au pied du Vercors et des falaises d'Urles, à deux pas de Die.

Heureux qui comme
Ulysse a fait
un beau voyage...

Joachim du Bellay (1522-1560)

Ulysse habitait une petite maison, au fond d'une ruelle à laquelle on accédait par un escalier en pierre longeant un tas de bois dont les bûches étaient artistiquement alignées. Au cœur d'une région au charme bucolique, Ulysse vivait au milieu de nulle part, mais dans un environnement où le mouton

pouvait se repaître à satiété. Il nous reçut dans sa grande pièce-cuisine, nous écoutant à l'aide d'un système d'amplification acoustique qui encadrait une surdité naissante.

Une table, deux ou trois chaises et une armoire métallique renfermant ses trésors : des cahiers d'écolier dans lesquels il consignait le fruit de ses souvenirs et recherches, des livres, des dictionnaires dont le dictionnaire franco-provençal de Frédéric MISTRAL « Lou Tresor dou Felibrige » qu'il était si fier de posséder. C'était cela la vraie richesse d'Ulysse !



Maison d'Ulysse Richaud

L'homme

Ulysse naquit le 25 novembre 1903 à Saint-Julien-en-Quint, issu d'une famille qui avait occupé la vallée durant plus de huit cents ans. Il fréquenta l'école de manière épisodique (la ferme avait besoin de bras) jusqu'à l'âge de douze ans, sans obtenir son certificat. Voilà pour

ses études car, dès cet âge, il va garder le troupeau d'un voisin, troupeau riche de deux cents brebis.

Ses parents tiennent café-épicerie-boulangerie et Ulysse devient boulanger mais sa santé exigeant le grand air, il devient berger, transhumant l'été et gardant les troupeaux le reste de l'année dans la Crau.

Il cessera ses activités en 1954, à 51 ans pour élever une cinquantaine de brebis aux Bonnets. En 1975, c'est la retraite, et Ulysse poursuit ses recherches sur la vallée de Quint, sa langue, la vie d'autrefois et ses ancêtres.

Ses origines

Selon la légende, deux bûcherons de la vallée de Quint, François Bouillane et Michel Richaud², auraient sauvé d'une mort certaine un des princes du Dauphiné ; en récompense, ils furent faits chevaliers et reçurent pour armoiries une patte d'ours d'or, mise en bande. À la révocation de l'édit de Nantes (1685), une partie de la descendance de Richaud passa au protestantisme, les autres restant catholiques. Accusés d'avoir participé à des assemblées du Désert, les protestants perdirent leur particule et leur qualité de nobles ; le 6 novembre 1745, le Parlement de Grenoble les condamna à la déchéance ainsi qu'à des amendes. C'est grâce à Barnave (dont le père était né à Vercheny), chargé de défendre la noblesse, qu'il fut prouvé que rien ne pouvait être reproché aux de Richaud. Devenu inopportun avec la Révolution, leur petit « de » disparut de l'Etat civil au cours du XIX^e siècle³.



Les armoiries des
de Richaud

1 / En 1984, 1985, 1998.

2 / Bouillane : famille de verriers de la région de Poët-Laval.

3 / Barnave : avocat, membre des Etats du Dauphiné, député, orateur brillant.

4 / Barraquand : famille originaire de Léoncel. Jules a notamment développé l'élevage des chevaux dans le Vercors.

La transhumance et l'alpage

Ulysse fit connaissance avec la transhumance en 1931 quand il fut embauché pour une sortie d'alpage. En 1933, il fut engagé par Jules Barraquand⁴ et partant d'Arles à pied, il arriva à Font d'Urles suivant une ancienne draille, marchant parfois la nuit pour éviter le trafic, logeant sur les places publiques, le pied d'un platane faisant office de coussin. Ainsi, après avoir traversé les Alpilles, passa-t-il par Carpentras, Malaucène, Vaison, Nyons, les Gorges de Trente-Pas, Bouvières, Bourdeaux, Saoû... le Col de la Bataille... pour arriver au Portail d'Ambel et Font d'Urles.

Il parcourt ainsi la Maurienne, la Savoie..., bravant les dangers de la route et de l'alpage que sont le trafic, l'orage « que l'on ne sent pas venir, les chiens errants, les touristes inconscients »...

Quelques réflexions d'Ulysse sur la transhumance

♦ « Les meilleurs pâturages se situant le plus haut possible il faut aller là où il y a des marmottes, l'herbe y est plus fine et nourrissante. »

♦ « La transhumance, la vie en alpage c'est une responsabilité énorme, c'est un souci permanent, l'éleveur vous considère comme son banquier, il vous confie son capital. »

♦ « Les gens ne peuvent pas comprendre. »

♦ « Marie Mauron raconte la transhumance avec beaucoup de réalisme, ce qu'elle raconte est vrai dans un langage imprégné d'esprit féminin qu'un homme ne ressent pas. Elle raconte la vérité alors que Giono déraile. » (sic)

♦ « La vie en montagne dure jusqu'à l'automne, jusqu'aux premières neiges et avant l'agnelage qui ne peut se faire en montagne. »

♦ « C'est l'agneau qui décide. »

Le retraité

En 1968, c'est la retraite mais Ulysse garde toujours un petit troupeau jusqu'en 1975.

Il se consacre alors à l'histoire, non seulement celle de sa vallée mais aussi celle des Richaud et des Bouillanne.

Il reçoit la visite de professeurs de l'université de Grenoble qui le questionnent sur son métier en voie de disparition, noue des contacts avec le Musée Dauphinois, participe à des colloques (Léoncel), continue à produire de nombreux poèmes... et œuvre à la création, le 15 août 1987, de « L'Association des descendants des de Richaud et de Bouillanne issus de la vallée de Quint en Dauphiné », le but étant de replacer dans l'histoire la saga des deux familles.

*« Comment ne pas l'aimer cette vallée de Quint
Où dorment dans la paix de son calme serein
Des milliers de Richaud et autant de
Bouillanne*

*Ce sont tous nos aïeux desquels nous
descendons*

*Nous leur devons les toits sous lesquels nous
vivons »*

...

L'âge avançant, Ulysse passe l'hiver à l'Hôtel des Alpes à Die, où il rencontre amis et connaissances avant de terminer ses jours à la maison de retraite de l'hôpital de Die où nous le rencontrons une dernière fois en septembre 1998, obnubilé qu'il était par la réintroduction du loup dans ses montagnes ! L'année précédente, en 1997, il avait été nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, par le ministre François Bayrou, pour service rendu à l'éducation. Ulysse décéda à l'hôpital de Die le 18 novembre 2000 et sera inhumé au cimetière protestant des Pelas à Saint-Julien-en-Quint.

Ainsi se termine l'histoire d'un homme au prénom mythique, digne des héros d'Homère et du poète latin Virgile, qui a puisé toute sa culture et sa force vitale dans la nature, au milieu des animaux et des plantes, au rythme des saisons.



Trajets suivis par Ulysse
lors de ses transhumances



4 août 1985 : Ulysse à la
sortie de l'église de l'abbaye
de Léoncel lors du colloque

► Références bibliographiques ◀

- **Deux bûcherons de la vallée de Quint**, autoédité par l'Association « Les descendants des de Richaud et de Bouillanne, issus de la noblesse de la Vallée de Quint en Dauphiné (France), Imprimerie DEVAL, Romans, 1988.
- **ULYSSE RICHAUD, berger, poète, gentilhomme du cœur et de l'esprit**, Réalisation Michel Wullschlegler avec le concours de Maurice Bérard, autoédité par l'Association « Les descendants des RICHAUD et des BOILLANNE issus de la noblesse de la Vallée de Quint en Dauphiné (France) », Imprimerie DEVAL, Romans, 2007.
- **Le journal du Diois**, 18 avril 1997, Les Palmes Académiques pour Ulysse Richaud.
- **La gazette de l'ours**, Bourg-de-Péage, 15 novembre 1997.
- **Paroles de bergers transhumants**, M. Wullschlegler, Études drômoises, n° 1, pp.24-30, 2000.

LES MONNAIES DE 1900 À 1975

PETITE ÉTUDE DE NUMISMATIQUE MODERNE

Par Jean-Claude Mège-Bastet



Au cours de l'été et de l'automne 2019, le Groupe Archéologique de l'association HPNB¹ a été amené à étudier une cabane en pierres sèches dans les bois de Taulignan (Drôme). Au milieu du XX^e siècle, vivait là une famille de charbonniers d'origine italienne. Parmi les objets découverts dans cette cabane, nous avons récolté quatre pièces de monnaie des années 1940-1950².

L'identification de ces pièces a débouché sur une étude plus globale des séries monétaires des 3 premiers quarts du XX^e siècle (1900-1975). C'est le résultat de ces recherches que nous vous livrons (en plusieurs articles) dans les pages de *Terre d'Eygues*.

Le Franc

Le « **franc à cheval** » fut le 1^{er} franc français, monnaie d'or à 24 carats, pesant 3,88 gr, émise pour financer la rançon du roi prisonnier des Anglais. Bien que le nom de « **franc** » signifie « **libre** », il est plus probable que le nom de la monnaie vienne tout simplement de l'inscription « **FRANCORUM REX** » gravée sur la pièce. Le franc fut émis à la valeur d'une livre tournois (= frappée à Tours). Le mot franc devint synonyme de « **livre** ».

Avers : La pièce représente Jean II le Bon, galopant à gauche, l'épée haute, coiffé d'un heaume couronné d'un lis, portant par-dessus sa cotte de mailles une cotte d'armes fleurdelisée ; le caparaçon du cheval est également brodé de fleurs de lis. Une inscription circulaire : **IOHANNES DEI GRATIA.FRANCORV REX**, que l'on traduit par : « Jean, par la grâce de Dieu, roi des Francs ».

Revers : On trouve une croix feuillue avec quadrilobe en cœur, dans un quadrilobe orné de palmettes et cantonné de quatre trèfles évidés. L'inscription circulaire : **XPC**



VINCIT. XPC REGNAT. XPC IMPERAT que l'on traduit par : « le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande ».

Le franc à cheval de Jean II le Bon (1350-1364)

Institué par une ordonnance de Jean le Bon en 1360, le franc fut, jusqu'à la Révolution, le surnom populaire de la livre. Ce n'est qu'alors que son nom fut officiellement adopté, loi du 17 germinal an XI (2 avril 1803) d'où l'expression « Franc Germinal ». En 1958, le franc valait 2 mg d'or.

Beaucoup d'entre nous possédons, au fond d'un tiroir ou dans une boîte oubliée sur une étagère, quelques-unes de ces pièces que nous utilisions dans notre jeunesse.

Dans ce numéro de **Terre d'Eygues**, nous étudierons une première série comprenant les 3 pièces du type Morlon. D'autres monnaies seront étudiées dans les numéros suivants.

Type Morlon³

C'est un type de gravure du franc français dessiné et gravé par Pierre-Alexandre Morlon⁴ à partir de 1931 et qui fut utilisé jusqu'en 1959. Ce type a servi pour des pièces de 50 centimes, 1 franc et 2 francs soit en alliage de cuivre et d'aluminium dites **monnaies lourdes** soit en aluminium appelées **monnaies légères**.

Présentation des pièces 50 centimes, 1 franc et 2 francs du type Morlon.

L'avvers⁵ de la pièce représente une tête de la République de profil, coiffée du bonnet phrygien agrémenté d'une cocarde et d'une couronne d'épis de blé, de branches d'olivier et de



La Marianne de Morlon



Le revers des pièces de 1 F Morlon

branches de chêne, légende circulaire **REPUBLIQUE FRANCAISE** et signature Morlon à droite. (Morlon sur pièces légères et lourdes).

Le revers⁶ présente deux cornes d'abondance de part et d'autre de la valeur faciale, en haut, **LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE**, en bas, la date de l'émission entre deux différents, ceux des graveurs⁷.



Nom du graveur : Morlon

1 / Association Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnie - Musée d'Archéologie et d'Histoire du Nyonsais et des Baronnie. 8 rue Pierre Toesca 26110 Nyons. Site Internet : Terre-eygues.net

2 / 1 pièce de 2 F de l'État français (1943) ; 2 pièces de 1 F Morlon (1946 et 1947), une pièce de 2 F Morlon (1947).

3 / Par convention les pièces d'une série monétaire sont désignées par le nom du graveur. Celui-ci fait figurer, en très petit, une marque distinctive, en général sous forme d'un symbole ou d'une lettre appelée **le différent**.

4 / Pierre-Alexandre Morlon : 1878 - 1951.

5 / L'avvers (ou le droit) est le côté d'une pièce présentant l'effigie ou le motif principal, on dit aussi côté face.

6 / Le revers est le côté opposé à celui portant l'effigie ou le motif principal, on dit aussi le côté pile.

7 / Le différent est un petit signe propre à chaque graveur.



Les différents des graveurs
Morlon et Bazor

La première émission de cette série monétaire (en 1931) succède à la période troublée des 10 années d'après-guerre (1918-1928) où les monnaies divisionnaires⁸ furent rares et remplacées par des monnaies de nécessité⁹ et aussi par l'émission des « *Bons pour* » des chambres de commerce (par exemple les 50 c, 1 Fr. et 2 Fr. du graveur Domard à paraître dans un numéro suivant de Terre d'Eygues). La réforme du franc Poincaré de 1928 amenait une remise à plat du système monétaire français.

Le 25 juin 1928, le franc est dévalué par le gouvernement de **Raymond Poincaré** : la monnaie nationale ne vaut plus que 20% de la contrepartie en or du franc d'avant 1914, **le franc Germinal**. Cette dévaluation massive met un terme à la crise financière : l'État devait faire face à une transition vers un monnayage en métaux mal acceptés par la population qui, depuis des siècles, était habituée à des

monnaies en bronze et en argent, voire en or. Cette nouvelle monnaie dessinée et gravée par **Pierre-Alexandre Morlon** instaura la réforme du **franc Poincaré**.

Monnaies dites « lourdes » en alliage de cuivre et d'aluminium.

50 centimes, 1 franc, 2 francs.

Monnaies dites « légères » en aluminium.

50 centimes, 1 franc, 2 francs.

Elles ont toutes les six la même représentation pour les avers et les revers. Seules changent les valeurs faciales (50 ct, 1 F, 2 F) et les poids, le diamètre et l'épaisseur du flan.

Avers :

Tête de la République de profil, tournée vers la gauche et coiffée d'un bonnet phrygien. Celui-ci est orné d'une cocarde placée sous une couronne composite faite de branches d'olivier, de chêne et de blé.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

et en petit, à droite, le nom du graveur : MORLON

Revers :

Deux cornes d'abondance d'où émergent des fruits. Entre elles la valeur faciale. Dans le haut

MONNAIES DITES « LOURDES » ▼

MONNAIES DITES « LÉGÈRES » ▼



8 / **Monnaies divisionnaires** : La monnaie divisionnaire est l'ensemble des pièces ou monnaie métallique. Elle est utilisée dans les transactions de faible montant. En France, en 1970, elle représentait 1,1 % de la monnaie en circulation. Comme sa part dans les moyens de paiement n'a cessé de baisser, elle est comptabilisée depuis 2004 avec la monnaie fiduciaire qui représente 10 % des moyens de paiement. La **monnaie fiduciaire** est la monnaie comprenant les pièces modernes et les billets de banque. C'est un instrument financier dont la valeur nominale est supérieure à la valeur intrinsèque ; la confiance (*fiducia* en latin) que lui accorde l'utilisateur comme valeur d'échange, moyen de paiement, et donc comme monnaie, repose sur un principe de garantie défendu par une institution centralisatrice.

9 / **Monnaies de nécessité** : C'est un moyen de paiement émis par un organisme public ou privé et qui, temporairement complète la monnaie officielle (pièces et billets) émise par l'État quand celle-ci vient à manquer. Ce type de monnaie fiduciaire prend place généralement durant les périodes économiquement troublées ; guerre, révolution, crise financière, etc., ou de transition géopolitique (colonisation, annexion, indépendance, etc.). On parle également de « famine monétaire » pour qualifier les périodes de troubles durant lesquelles la monnaie divisionnaire vient à manquer. C'est une expression générique pour qualifier des outils de paiement prenant des formes et utilisant des matériaux variés : bon, jeton, carton, timbre-poste, porcelaine, verre, etc. (d'après Wikipédia).



Paris

Beaumont-le-Roger

Castelsarrasin

de la pièce la légende : LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE. Sous la valeur faciale, la date de l'émission.

À la base, entre les pointes des cornes, apparaît le symbole de l'atelier ayant frappé la pièce. Il existe à cette époque 3 ateliers qui frappent cette série de monnaie :

- Atelier de Paris, sans lettre.
- Atelier de Beaumont-le-Roger (Eure), lettre B.
- Atelier de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), lettre C.

Notes : En 1943 l'Algérie, passée sous contrôle de la France Libre, frappe quelques milliers de pièces avec des coins gravés par Graziani copiant Morlon. Elles sont très rares, 17 200 pièces en zinc ainsi que 4400 exemplaires en aluminium. Ces monnaies n'ont jamais été mises en circulation.

Il n'y a pas d'atelier de frappe à Alger et l'on se rabat finalement sur l'offre d'une

société privée: l'UMA (Union Métallurgique Africaine). Le type choisi est celui du franc Morlon de 1941 et l'on confie au graveur algérois Jean Graziani le soin de reproduire la gravure. Le millésime sera 1943 et Jean Graziani donnera à la figure de la République un trait un brin plus affûté et marqué que celui de Morlon sur l'avvers. Il détaillera également un peu plus les cornes d'abondance figurant au revers. La tranche sera lisse.

En 1959, juste avant la réforme du nouveau franc, il est encore frappé des pièces de 1 franc et 2 francs en aluminium. Toutes les pièces de 1 franc et 2 francs en aluminium du type Morlon ne furent jamais démonétisées, ayant cours virtuel pour 1 et 2 centimes jusqu'à l'apparition de l'Euro.

Au sortir de la guerre, les finances de l'état sont au plus bas et les monnaies sont principalement frappées en aluminium et en zinc, même si le cupro-nickel sert pour les 10 F et le bronze-aluminium pour une partie des 5 F.



Les trois ateliers de frappe. Paris (sans lettre), Beaumont B, Castelsarrasin C

La pièce de 1 F frappée à Alger en 1943, dite Graziani (d'après Wikipédia)

La pièce de 50 centimes Morlon dite « lourde »

Description physique : Elle est composée d'un alliage de cuivre et d'aluminium (91 % de cuivre et 9 % d'aluminium). Cette pièce a été en circulation de 1931 à 1947.

Caractéristiques physiques : Poids : 2 g - Diamètre : 18 mm - Épaisseur : 1,22 mm - Tranche : lisse.

En 1939 des pièces de 50 centimes seront frappées dans l'atelier de Bruxelles (Belgique). Le différent entre les bases des cornes d'abondance, au revers, est un B dans un cercle.

Des variantes plus rares existent aussi pour le 50 centimes.

La pièce de 50 centimes « lourde »

La tranche lisse de la pièce de 50 centimes lourde



B dans un cercle

50 centimes « lourds » frappé à Bruxelles (B dans un cercle). Wikipédia

La pièce de 50 centimes Morlon dite « légère »

Pièce de 50 centimes Morlon dite « légère » et la tranche lisse

Description physique : Elle est composée d'aluminium. Cette pièce a été en circulation de 1941 à 1947.

Caractéristiques physiques : Poids : 0,70 g - Diamètre : 18 mm - Épaisseur : 1,20 mm - Tranche : lisse.



La pièce de 1 franc Morlon dite « lourde »

Pièce de 1 F Morlon dite « lourde » et la tranche lisse

Description physique : Elle est composée d'un alliage de cuivre et d'aluminium (91 % de cuivre et 9 % d'aluminium). Cette pièce a été en circulation de 1931 à 1941.

Caractéristiques physiques : Poids : 1,60 g - Diamètre : 23 mm - Épaisseur : 1,60 mm - Tranche : lisse.



La pièce de 1 franc Morlon dite « légère »

Pièce de 1 F Morlon dite « légère » et la tranche lisse

Description physique : Elle est composée d'aluminium. Cette pièce a été en circulation de 1941 à 1959.

Caractéristiques physiques : Poids : 1,30 g - Diamètre : 23 mm - Épaisseur : 1,41 mm - Tranche : lisse.



La pièce de 2 francs Morlon dite « lourde »

La pièce de 2 F Morlon dite « lourde » et la tranche lisse

Description : Elle est composée d'un alliage de cuivre et d'aluminium (91 % de cuivre et 9 % d'aluminium). Cette pièce a été en circulation de 1931 à 1940.

Caractéristiques physiques : Poids : 7,80 g - Diamètre : 27 mm - Épaisseur : 2,10 mm - Tranche : lisse.

La pièce de 2 F présente une variante : légende grasse et légende maigre (ci-contre).



La pièce de 2 francs Morlon dite « légère »

Description : Elle est composée d'aluminium. Cette pièce a été en circulation de 1941 à 1959.

Caractéristiques physiques : Poids : 2,20 g - Diamètre : 27 mm - Épaisseur : 1,80 mm - Tranche : lisse.

Certaines monnaies de la troisième République sont encore utilisées : 10 F et 20 F Turin en argent, 5 F Lavrillier en bronze-alu, 50 centimes, 1 F et 2 F Morlon en bronze et 10 centimes Lindauer (cuivre-nickel et maillechort), et toutes les pièces de l'État français.



La pièce de 2 F Morlon dite « légère » et la tranche lisse

La dévaluation du franc sera brutale de 1940 à 1946. Le kilo de pain vaut 3,10 F en 1939, 6,67 F en 1945 et 35,40 F en 1950. Il s'agit là de mesurer la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie due à l'inflation (augmentation du prix des marchandises).

Plusieurs variantes rares sont repérées sur ces pièces par les collectionneurs. Si vous avez quelques-unes de ces pièces, vous pouvez nous consulter pour un examen plus détaillé.

L'étude ci-dessus a été réalisée avec la collection de monsieur Charley Mège.

Photos/illustrations (collection privée et Wikipédia).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉMISSIONS DE LA SÉRIE MORLON

Années	Valeur	Diamètre	Poids	Tranche	Métal	Tirage total	Commentaires	
1931 à 1940	50 centimes	18 mm	2 gr	Lisse	Bronze d'aluminium	447 989 230	III ^e République	
1941	50 centimes	18 mm	2 gr	Lisse	Idem	82 667 663	Émise par l'État français sans changer les mots République française	
1941	50 centimes	18 mm	0,7 gr	Lisse	Aluminium	129 758 321	Émise par l'État français sans changer les mots République française	
1944 à 1947	50 centimes	18 mm	0,7 gr	Lisse	Aluminium	169 643 076	Gouvernement provisoire et IV ^e République	
1931 à 1940	1 franc	23 mm	4 gr	Lisse	Bronze d'aluminium	308 667 360	III ^e République	
1941	1 franc	23 mm	4 gr	Lisse	Idem	4 976 000	Émise par l'État français sans changer les mots République française	
1941	1 franc	23 mm	1,3 gr	Lisse	Aluminium	----	Émise par l'État français sans changer les mots République française	
1943	1 franc	23 mm	1,6 gr	Lisse	Zinc et aluminium	17 200 + 4 400	Frappée à Alger avec des coins copiés	
1944 à 1959	1 franc	23 mm	1,3 gr	Lisse	Aluminium	807 876 857	Gouvernement provisoire, IV ^e et V ^e République	
1931 à 1940	2 francs	27 mm	8 gr	Lisse	Bronze d'aluminium	128 064 190	III ^e République	
1941	2 francs	27 mm	8 gr	Lisse	Idem	inclus frappe de 1940	Émise par l'État français sans changer les mots République française	
1941	2 francs	27 mm	2,2 gr	Lisse	Aluminium	----	Émise par l'État français sans changer les mots République française	
1944 à 1959	2 francs	27 mm	2,2 gr	Lisse	Aluminium	341 573 630	Gouvernement provisoire, IV ^e et V ^e République	

RONDELLE À DENTS

Rondelle à dents ou éventail : un accessoire de quincaillerie très commun pour utilisation en visserie, elle est pourtant un peu de chez nous !

Par Claude et Jean Laget

RONDELLE ÉVENTAIL

La seule rondelle qui bloque l'écrou grâce au chevauchement des dents

POURQUOI ADOPTER LA RONDELLE ÉVENTAIL

La Rondelle Éventail est destinée à assurer l'indesserrabilité des écrous et des vis.

Le risque de desserrage est particulièrement fréquent dans tout le matériel mécanique ou électrique sujet à des vibrations. Mais le desserrage peut aussi se produire dans des assemblages ne comportant aucun mouvement mécanique, soit en raison de dilatations résultant de différences de température, soit durant le transport, soit par suite de manipulations diverses.

En raison du chevauchement de ses dents et de la qualité de sa fabrication, la RONDELLE ÉVENTAIL constitue une assurance qui, pour quelques centimes, fera de votre matériel un article irréprochable et contribuera à la satisfaction de vos clients.



ÉCROU OU CONTRE-ÉCROU

PAL est un écrou élastique, indesserrable, idéal pour la fixation des pièces légères.

PAL utilisé comme contre-écrou transforme un écrou ordinaire en écrou indesserrable et permet de réaliser une sérieuse économie avec une sécurité totale.

Du feu d'artifice à la rondelle Éventail

Vers les années 1900, le bourg de Mirabel-aux-Baronnies se signalait chaque année par le splendide feu d'artifice, plus beau que celui de Nyons, disait-on, qui terminait la fête votive du début septembre. Pas étonnant car s'y trouvait, au quartier Gironde, le petit établissement de la famille Chaix qui fournissait la région

en fusées pyrotechniques et la commune de Mirabel pouvait s'y procurer des produits de la meilleure qualité.

Plus tard un membre de cette famille, Flavien Albert devait s'illustrer à la tête d'une puissante entreprise industrielle, la société **Nomel** dont les fabrications devaient avoir une grande importance notamment pour l'automobile.

Mirabel-aux-Baronnies Les débuts d'Albert Chaix (1889-1972), Industriel

Publicité rondelles, contre-écrous

Le jeune Flavien Albert (le second prénom s'imposera) naît le 27 février 1889 de Flavien Baptiste Chaix et de Marie Clavel. Son père, alors âgé de 38 ans, est établi cafetier rue Chaussière. Le couple aura un second fils Raoul né en 1894. Bien que l'on ait peu de renseignements sur l'enfance et l'adolescence

d'Albert, on peut déduire qu'il a été un excellent élève si l'on se réfère au tableau de recensement de la classe 1909 qui indique que le jeune homme est diplômé de l'École des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence. Ingénieur à 20 ans, voilà qui doit être rare dans la France surtout rurale d'alors ! Sa réussite semble

Hélas la guerre n'allait pas tarder à arriver. La petite fabrique pyrotechnique de Mirabel a dû reconvertir ses activités pour fournir des fusées éclairantes nécessaires aux besoins de l'armée ; des femmes de Mirabel et alentours étaient employées à coudre des petits parachutes pour ces fusées. Le jeune

Le couple s'est installé à Paris, avenue Foch dans le quartier chic du 16^e arrondissement. Mais les activités d'Albert Chaix l'amènent en province où il a racheté l'entreprise familiale **NOMEL** (**NO**uveau**É**lectricité**ME**caniques) créée en 1933, à Dreux, sous-préfecture du département de l'Eure-et-Loir, à 80 km de Paris. Peu avant la guerre de 1939-45, il achète également le brevet de fabrication des rondelles Éventail. Dans le but de développer cette production, il engage la construction d'une usine toujours à Dreux. Mais la guerre donne un coup d'arrêt à l'activité de son entreprise et sa famille doit venir se réfugier à Nyons.

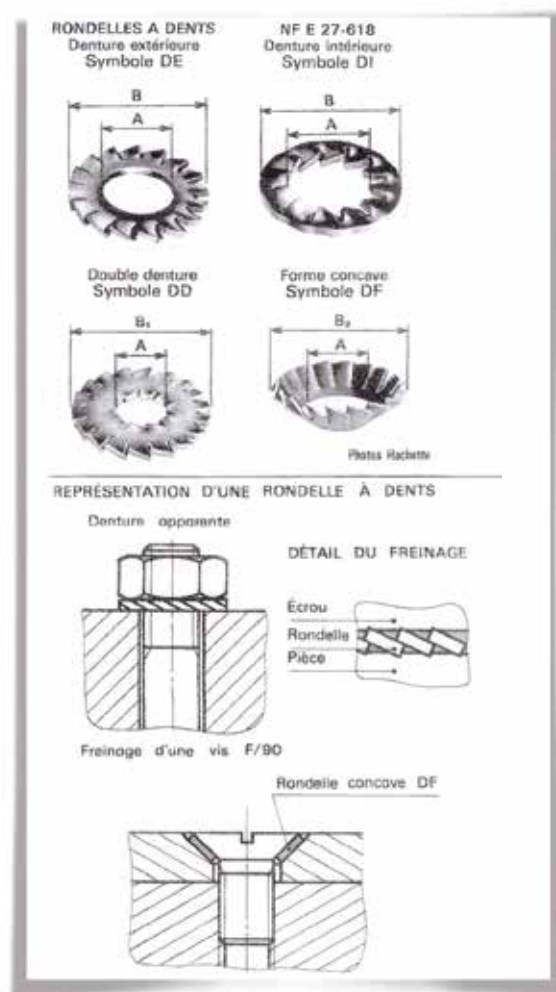
2 / État-civil de Mirabel. Déclaration de MM. Ernest Monnier et Henri Gamonet, instituteurs.

vraisemblablement son apogée dans les années 1960-1980.

Comment se présente alors l'entreprise ?

D'après un témoignage, les bâtiments industriels avec leurs toits en dents de scie se situent rue des Osmeaux, à l'entrée de l'agglomération drouaise, à proximité de la route de Paris ; ils sont disposés en arrière et de part et d'autre d'un petit pavillon, lui-même précédé d'un jardin avec arbres fruitiers. Ils comprennent une chaîne de fabrication complète : à partir des feuillards, énormes bobines d'acier livrées par les centres sidérurgiques, s'effectue un laminage à froid qui permet d'obtenir des tôles plus ou moins minces, selon l'épaisseur et le diamètre désiré des rondelles (de quelques mm à quelques cm). Après divers traitements, des presses à perforer, munies de poinçons et matrices appropriés, fabriqués à l'usine, les découpent à cadence accélérée. Un dernier traitement est destiné à conférer aux rondelles une dureté propre à éviter l'écrasement³. Les machines ultra modernes utilisées assurent une production à la fois précise et de qualité, soumise d'ailleurs à des contrôles rigoureux. Toujours dans le but d'assurer la sécurité des assemblages, la gamme de production s'est accrue avec notamment la fabrication de contre-écrous PAL.

En 1963, l'usine emploie 160 personnes dont un tiers de femmes. La production mensuelle dépasse 200 millions de pièces de toutes catégories dont 20 % sont exportées. Une PME prospère donc.⁴



Les dernières années

Au début, Albert Chaix assume la gestion de l'entreprise mais vers les années 1955/60, ses enfants Jacques et surtout Christiane, épouse Thanos, prennent le relais. L'industriel retraité passe de plus en plus de temps dans sa propriété de Saint-Jean-Cap-Ferrat. C'est dans cette localité qu'il décède à 83 ans, le 6 septembre 1972. Il repose aujourd'hui dans le cimetière de son village natal Mirabel aux côtés de son épouse et de ses trois enfants eux aussi décédés.

Avec lui disparaissait un des rares capitaines d'industrie que notre région des Baronnie ait connus.

Nos lecteurs voudront peut-être savoir ce qu'est devenue la société Nomel après le décès d'Albert Chaix. Entre 1989 et 1992, elle a été transférée dans un ancien site industriel de 32 000 m² à la Ferté-Frénel (dépt de l'Orne). Placée en dépôt de bilan, elle a connu différents rachats avant d'être intégrée au groupe international LISI (Link Solutions for Industry) qui en 2014 employait 10 000 personnes dans le monde et réalisait un chiffre d'affaire de 1,5 milliard d'euros, ce qui en faisait un des leaders mondiaux dans les domaines de la conception et de la fabrication des solutions d'assemblage. (INTERNET)

3 / Seule limite à leur utilisation, cette dureté ne permet pas leur utilisation pour l'assemblage de pièces obtenues en alliage tendre par exemple dans la construction aéronautique (source Jacques Chaix).

4 / L'Intransigeant - supplément économique de l'Eure-et-Loir du 15/03/1963, article communiqué par la responsable des Archives de Dreux que nous remercions.



Par François de Valence

LE COUVENT SAINT-CÉSAIRE, CŒUR DE L'HISTOIRE DE NYONS

Le couvent Saint-Césaire est, pour une grande part, à l'origine du développement de Nyons. C'est autour de lui que se bâtirent, à partir du X^e siècle, églises, châteaux et fortifications. Toute une vie autour des religieux qui tenaient le pouvoir du pays, après l'Empire romain et avant l'avènement de la féodalité.

Le couvent des moniales de Nyons dépendait de l'abbaye d'Arles, dont Césaire fut évêque pendant 40 ans. Légat du pape pour la Gaule et l'Espagne, il a laissé une œuvre considérable. Si considérable qu'il devrait devenir prochainement le 36^e docteur de l'Église.

Les propriétés de l'abbaye d'Arles dans la région étaient très étendues, en raison des donations des chrétiens à l'Église et, ensuite, par acquisitions. Cette richesse fit beaucoup d'envieux, généra de nombreux conflits et procès. Féodaux, évêques, gens de guerre voulurent ronger son pouvoir ou s'emparer de ses biens. Sans compter les conflits entre l'abbaye d'Arles et le couvent de Nyons, l'une soucieuse de sa tutelle et l'autre de son indépendance.

Les abbesses du couvent de Nyons étaient issues des familles nobles des Baronnie. La plupart d'entr'elles furent, pendant des siècles, des femmes dont les noms sont restés illustres à Nyons.

Le couvent traversa les invasions, les guerres de Religion, connut des heures fastes, sombres, et même truculentes¹. Placé sous protection papale, il ne devait fermer qu'à la Révolution. Les bâtiments devinrent tribunal, puis sous-préfecture, gendarmerie, mairie, prison, et aujourd'hui Maison des Services Publics. Le couvent est toujours là, au cœur de Nyons, qu'il fit battre pendant 1200 ans.

Le Pontias, ce légendaire vent, un temps classé merveille du Dauphiné, est un peu l'arbre qui cache la forêt. L'influence de saint Césaire fut considérable en son temps, en Gaule méridionale et en Espagne. On pourrait ajouter aujourd'hui, à son corps défendant, avec ce vent qui rafraîchit, qu'il fut un précurseur de la lutte contre le réchauffement climatique!

 Saint-Césaire d'Arles, primat des Gaules

1 / Jeanine Démésy, *Scandale au couvent Saint-Césaire*, Terre d'Eygues n°55, pp 13 à 20.

Établi à Saint-Pierre-des-Champs au début du VI^e siècle, le premier couvent (*voir la note sur les appellations du couvent*) Saint-Césaire était dirigé par Césarée, sœur du prélat, et abbesse du monastère Saint-Jean, fondé à Arles le 26 août 512. Césaire avait fixé les premières règles des couvents de moniales. Saint Césaire (*voir l'encadré qui lui est consacré*) a sans doute découvert Nyons à l'occasion de l'un des conciles d'Orange et de Vaison qu'il présida en 529. C'est une hypothèse, car Césaire, évêque d'Arles était, depuis 514, vicaire du siège apostolique pour la Gaule et pour l'Espagne.

Carte de J. de Font-Réaulx, Nyons en l'an 1000

Dès sa création, la seigneurie de Nyons appartenait à l'abbaye Saint-Césaire d'Arles, déjà propriétaire d'une partie de la ville².

- Pour mémoire, rappelons qu'à partir du III^e siècle, après la « **mise en commun** » de leurs biens au premier temps de la chrétienté, les chrétiens faisaient don de leurs biens à l'Église, ce qui explique l'étendue de ses propriétés.

En 732 les Sarrasins ruinèrent l'abbaye d'Arles. Celle de Nyons devint par conséquent plus indépendante. Mais en 737, les Sarrasins saccagent Vaison et tout le diocèse. L'église Saint-Vincent³ et le monastère sont incendiés.

DES PROPRIÉTÉS CONSIDÉRABLES

Si aucune archive ne documente la fondation du couvent de Nyons en raison des destructions sarrasines, un acte de 972⁴ mentionne sa restauration par Itier, l'archevêque d'Arles, qui rappelle que le couvent relevait de la métropole arlésienne.

Le testament de l'archevêque d'Arles Rostang⁵ mentionnait, dès 887, les propriétés de l'abbaye d'Arles sur Nyons, Vinsobres et Visan. Mais la prieure de Nyons, empiétant sur les droits de l'abbesse d'Arles, finit par accaparer la seigneurie de la ville.

« *La prieure eut ses serfs, serves, soldats et hommes-liges, commanda au château, nomma les prêtres de la paroisse et perçut les revenus du fief comme ceux de la dîme* »⁶.

Le couvent possédait, dès le X^e siècle, les biens qu'il tenait depuis sa fondation. La plus grande partie du territoire nyonsais qui s'étend entre la rivière d'Eygues et la colline de Saint-Martin, depuis le torrent de Saint-Pierre jusqu'au Coriançon, était sa propriété. Les monastères de Saint-Pierre, Saint-Vincent et Saint-Ferréol, y compris leurs dépendances, églises et privilèges lui appartenaient



également⁷. C'est peu dire que le couvent fut, à l'époque, à l'origine de Nyons. S'ajoutèrent à ces propriétés, en 1220, les droits d'un fief entre Châteauneuf et Montélimar, donné par Giraud Adhémar de Monteil à l'abbaye d'Arles, ainsi qu'en 1250 les droits seigneuriaux d'une partie du territoire de Visan, donnés par Jean Fizel, fils de Laure de Mévouillon. De plus, le couvent possédait un droit de dîme depuis sa création par Charlemagne en 779 en faveur de l'Église catholique.

SOUS LA PROTECTION DES MONTAUBAN

Les guerres féodales qui ensanglantèrent le pays du X^e au XIII^e siècle conduisirent l'abbaye d'Arles à confier sa défense à l'une

Césaire d'Arles, statue dans l'église Saint-Césaire d'Arles



SAINT-CÉSAIRE

- **470** Naissance à Chalon-sur-Saône,
- **488** Clerc à Chalon-sur-Saône,
- **490** Moine à l'abbaye de Lérins,
- **499** Ordonné prêtre par l'évêque d'Arles, Eone, dont il était parent,
- **502** Succède à Eone, comme évêque,
- **505** Exil à Bordeaux,
- **506** Concile d'Agde,
- **512** Fonde le monastère féminin Saint-Jean aux Alyscamps,
- **513** Reçoit le pallium du pape Symmaque,
- **514** Vicaire apostolique de Gaule et d'Espagne,
- **524** Concile d'Arles,
- **527** Concile de Carpentras,
- **529** Conciles d'Orange et de Vaison,
- **533** Concile de Marseille,
- **542** Meurt à Arles après 40 ans d'épiscopat.

- *Défenseur des laissés-pour-compte, saint-Césaire fut hanté par le sort des déshérités.*

Il ouvrait les portes de son église et de sa cité à ceux que les guerres avaient jetés nus sur les routes. Il négociait la libération des prisonniers – parfois celle des habitants d'une ville entière. Il fut le premier évêque d'Occident à faire construire un hôpital et à le doter d'un personnel spécialisé. Il a présidé un grand nombre de conciles, et ses sermons (238) furent copiés et diffusés dans l'Europe entière. Il a rédigé des traités théologiques, des œuvres monastiques et des œuvres conciliaires. On lui attribue 24 miracles. Né sous la domination burgonde, il voit la Provence envahie par les Wisigoths et Arles prise par les Ostrogoths, avant que la Provence ne passe sous la domination franque en 536.



des plus puissantes familles de la contrée, les Montauban. Par un acte passé devant le notaire d'Arles, le 9 octobre 1206⁸, en présence de l'archevêque d'Arles et de l'abbesse d'Arles Eldiarde, les droits seigneuriaux sur le château de Vinsobres et sur les seigneurs du lieu sont cédés à Dragonnet et à son fils Raymond de Montauban, à la condition que l'abbesse garde envers Dragonnet et son fils la même domination qu'elle a sur le château et les hommes du fief. Les Montauban lui prêtent serment de fidélité et promettent « de garder et défendre le château de Nyons et tous les hommes dudit château ». En échange les Montauban concèdent à l'abbesse la domination majeure du château de Mirabel. Et le lendemain, le 10 octobre 1206, l'abbesse fait flotter son voile, en guise d'étendard au-dessus du château. C'est donc, affirme l'historien Camille Bréchet, de l'abbaye Saint-

Césaire d'Arles que les Montauban tinrent leurs droits sur Nyons.

Nombre de conflits ne tardèrent à surgir entre les Montauban, qui ne cessèrent de vouloir étendre leur pouvoir, et l'abbaye d'Arles, placée sous protection papale. En 1259, sans avoir consulté son couvent, l'abbesse Ermessande aliène les châteaux de Nyons au profit de Barral de Baux. Raymond de Mévouillon, membre de l'ordre des frères prêcheurs, et son frère Dragonnet, seigneur de Montauban, menacent l'abbesse Bonafos d'en appeler au pape contre cette aliénation. Par un acte en date du 26 juillet 1260, Bonafos déclare désapprouver cette vente.

Le seigneur de Montauban voulant reconnaître l'obéissance de la prieure confirme à son monastère toutes les acquisitions faites par son église, les dons et legs qui lui seront faits à

 Saint-Césaire présentant ses règles pour les moniales

2 / Camille Bréchet, *Pages d'histoire nyonnaise*, édition 1990, page 22.

3 / Camille Bréchet, « *La colonie religieuse établie par l'abbaye Saint-Césaire d'Arles, au quartier Saint-Pierre, fit bâtir à cette époque un monastère dans l'intérieur de la ville, tout près de l'église Saint-Vincent. Celle-ci passa ensuite sous l'autorité des religieuses et y resta jusqu'en 1791* ». *ibidem*, page 19.

4 / Alexandre Vernin, de Noiomagus au Petit-Nice, page 68, note 4, ADD 25 H 3.

5 / Rostang, archevêque d'Arles de 870 à 913. Restaure en 883 l'abbaye d'Arles ravagée par les Normands et les Sarrasins dans les années 870. Dans son testament du 6 juin 897, il rend à l'abbaye des biens qui avaient été spoliés et permet la reprise de la vie conventuelle. Albanes J. H. - Chevalier U. Gallia Christiana Novissima, Archevêché d'Arles - 1900 - colonne 94 au n° 233.

6 / Camille Bréchet, *ibid*, page 26.

7 / J. de Font-Réaulx, *Nyons et Vinsobres autour de l'an Mil*, Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, vol 78, n° 378, pp 113-122, 1970.

8 / Camille Bréchet, *ibid*. page 31.

l'avenir, et se réserve la haute seigneurie sur le château de Nyons et son territoire⁹.

Les papes Honorius III, Grégoire IX et Clément IV, en 1266, renouvelèrent successivement les privilèges anciens de l'abbaye Saint-Césaire et confirmèrent la possession des châteaux de Nyons, Mirabel et Vinsobres.

L'ÈRE DES DAUPHINS

Si la baronne Randonne de Montauban, écrit Camille Bréchet *«entretint d'excellents rapports avec l'abbaye de Saint-Césaire et combla de largesses le prieuré de Nyons»*, elle avait accumulé trop de dettes. Elle mourut en 1290 et son héritier Ronsolin de Lunel céda la baronnie très endettée à Hugues-Adhémar de Lombers, son oncle, qui la vendit au dauphin Humbert I. Cette acquisition, faite au mépris des droits de l'abbaye Saint-Césaire d'Arles, souleva l'indignation du pays. La population prit fait et cause pour les religieuses et refusa de reconnaître un acte qui lui imposait un nouveau régime. Vinsobres et Mirabel suivirent son exemple.

Les Nyonsais prennent les armes. Les portes de la ville sont fermées, les remparts se hérissent de combattants. Mais leur bravoure ne pèse guère contre les troupes du dauphin qui s'emparent de la ville. Le 13 octobre 1300, une lettre de l'archevêque d'Arles à l'évêque de Vaison lui fait connaître que l'abbesse de Saint-Césaire d'Arles a cédé en fief à Barral de Baux les châteaux de Nyons, Vinsobres et Mirabel et leurs dépendances pour lui et ses héritiers, sous le cens annuel d'un marc d'argent fin ouvré; que Bertrand de Baux d'Avellin, son fils héritier ne paye plus le cens depuis trois ans et a même aliéné ces châteaux au dauphin de Viennois qui s'en est emparé violemment en déclarant la guerre aux habitants. Les chassant de leurs maisons et faisant battre monnaie en son nom, au château de Nyons, sans le consentement de l'église d'Arles et de l'abbesse; suit l'injonction de l'évêque de faire cesser ces désordres sous peine de droit¹⁰.

En 1301, l'abbesse d'Arles qui voyait ses intérêts compromis, fit alliance avec Bertrand de Baux,

prince d'Orange. Elle lui cédait, *«en échange du quartier du Coudoulet à Orange la moitié de Nyons, Mirabel et Vinsobres, et toutes ses dépendances à la condition d'y reconnaître sa juridiction, de lui prêter hommage et fidélité et de s'interdire toute aliénation et tout armement sans permission de l'abbaye»*¹¹.

En 1302, le dauphin Humbert avait conclu avec Hughes Adhémar un traité secret lui assurant la possession de l'héritage de Ronsolin, moyennant le paiement des dettes de la baronnie.

Alerté par cette cession rendue publique, l'archevêque d'Arles intervint auprès de l'évêque de Vaison qui ordonna à Humbert de restituer les châteaux de Nyons, Mirabel et Vinsobres « qu'il détient injustement ». En 1309, Après une longue procédure, arbitré par le cardinal Pierre Colonna, le dauphin est tenu de faire reconnaissance et hommage à l'abbesse du monastère d'Arles – ordre de Saint-Benoît – qui se réserve le droit de lods sur ces châteaux, assignés en dot à Béatrice d'Avellin, épouse de noble Guy, dauphin, seigneur de Montauban¹².

Le différend se terminait donc à l'avantage de l'abbesse qui conservait sa souveraineté sur le château de Nyons, *«à la grande joie des Nyonsais dont les franchises étaient ainsi sauvegardées»*.

AUX MAINS DE LA PAPAUTÉ

Investie du droit de souveraineté sur la ville de Nyons qu'elle tenait des comtes de Toulouse depuis 1274, la papauté qui connaissait les craintes de l'abbesse à l'égard du dauphin, lui proposa l'acquisition de sa haute seigneurie. Par un acte du 4 décembre 1317, l'abbesse fit donation à Jean XXII – pape d'Avignon de 1316 à 1334 – de tout ce que possédait l'abbaye sur les châteaux de Nyons, Mirabel et Vinsobres: les droits de l'abbaye Saint-Césaire d'Arles, six fois séculaires, passaient aux mains de la papauté. Les dauphins n'avaient d'autre choix que de rendre hommage au pape.

Cela n'empêcha pas le dauphin de Viennois Jean II, fils d'Humbert, de reprendre possession de Nyons, en



1318, en rachetant au prince d'Orange, pour 10 000 livres petits tournois, les droits qu'il avait acquis en 1301. La seigneurie nyonnaise est annexée au Dauphiné. Le château delphinal de Nyons fut bâti à cette époque. Les remparts furent soudés à la forteresse, *«un souterrain la mit en communication avec les tours des Petits-Forts, la rue Sournure devint un chemin de ronde (aujourd'hui rue des Grands-Forts), ce qui relia la forteresse à l'antique manoir féodal dont le nom fut changé en Château Vieux»*¹³. Un pouvoir «laïc» rivalisait désormais avec la tutelle religieuse.

Mais les dauphins menaient une vie fastueuse. Ils accumulèrent les dettes et les malheurs.



Le dernier dauphin, Humbert II, pressé par ses créanciers, cède le Dauphiné à la couronne de France. Signé à Romans le 30 mars 1349, le traité acte le transport du Dauphiné à Charles V pour la somme de 200 000 florins. Le Valentinois, le Diois et Montélimar furent incorporés au Dauphiné en 1419, 1426 et 1447. La gouvernance du Dauphiné échoit à l'héritier du trône de France. Le seul dauphin qui gouverna effectivement le Dauphiné fut Louis II, futur Louis XI, de 1447 à 1456.

Se comportant – déjà – en monarque absolu, il obligea tous les seigneurs de la province à lui rendre hommage sans délais. Louis XI devait rétablir les finances du Dauphiné. À Nyons, les consuls et les habitants se déclarèrent hommes-liges du dauphin et durent reconnaître qu'il était en possession de nombreux droits et taxes, et ceci fit l'objet d'un acte passé par Elzéar Medici, notaire, le 29 avril 1427¹⁴. Sous la gouvernance de Louis II, le Dauphiné retrouva la prospérité, jusqu'aux guerres de Religion.

LES RUINES DES GUERRES DE RELIGION

En 1562, *«l'église et le prieuré de Saint-Césaire devinrent la proie des flammes ; les religieuses et les prêtres furent expulsés ou tués»*¹⁵. Le monastère de Saint-Pierre des Champs fut également incendié. Mais, selon Camille Bréchet, une grande partie des bâtiments du couvent Saint-Césaire dut rester intact, deux religieuses continuèrent à l'occuper.

Après la promulgation de l'édit de Nantes, en 1598, la prieure du couvent, Marie de Gandelin, avait 80 ans. Son âge ne lui permettait pas de réorganiser le couvent, qui tomba dans une décrépitude complète.

 Le dauphin Humbert II

 Cadastre napoléonien de Nyons



9 / Inventaire chronologique et statistique des chartes de la maison de Baux. L. Barthélemy 1882, page 129 n°449.

10 / Regeste Dauphinois, col 652 n°15639. L. Barthélemy, charte des Baux n°826.

11 / Regeste Dauphinois col 678 n° 15857. L. Barthélemy, inventaire des chartes des Baux n°835.

12 / Charte de Cluny du 6 juillet 1309.

13 / Camille Bréchet, *ibid.*, page 55.

14 / Camille Bréchet, *ibid.*, pages 174-175.

15 / A. Lacroix, Histoire de l'arrondissement de Nyons, édition de 1973, page 162 du tome 2, page 162.



faire le service divin suivant la fondation du dit prieuré ».

De fait, en 1647, il ne restait qu'une seule religieuse au couvent. Il fallut 60 ans pour que les consuls de Nyons finissent par s'acquitter, en 1693, des séquestres et de leurs intérêts – 7 179 livres et 3840 livres.

Au XVII^e siècle, de nombreux conflits avaient opposé la prieure de Nyons à l'abbesse de Saint-Césaire d'Arles, à l'évêque de Vaison, ainsi qu'à la communauté de Nyons.

Les prieures de Nyons luttèrent pour leur indépendance et leurs intérêts. L'un de ces

En 1600, l'abbesse d'Arles, vint à Nyons et trouva le monastère inhabité. C'est un religieux dominicain, dom Gabriel Martin, devenu curé de Nyons, qui prit possession du prieuré le 12 mai 1606. Il fit reconstruire l'église paroissiale et restituer au couvent une partie de ses biens, passés aux mains des protestants en 1563. Il vendit des droits seigneuriaux du couvent et certains revenus religieux, pour 6000 livres à **René de la Tour-du-Pin Gouvernet** en 1612.

René de la Tour-du-Pin
Gouvernet

Porte de la prison de
Saint-Césaire, Nyons

De nombreuses transactions se succédèrent alors autour du couvent. Très contesté par les Nyonsais, dom Gabriel Martin finit par céder ses droits sur le prieuré à Antoinette Empereur, abbesse de Nyons, en 1623, pour 8200 livres. Claude Vincens de Causans, qui succède à Antoinette Empereur obtient, en 1632, un brevet du roi la mettant en possession du prieuré de Nyons. L'année suivante, opposés au projet de transformer le prieuré en couvent d'hommes, les consuls de Nyons prennent un arrêt ordonnant « le séquestre des revenus et fruit du prieuré » entre leurs mains jusqu'à ce qu'une ordonnance soit rendue par le Parlement de Grenoble. Le jugement rend à la prieure Claude Vincens de Causans la possession et la jouissance du prieuré de Nyons. Le jugement ordonne que les fruits séquestrés et reliquats des revenus soient employés à la clôture du monastère, « **au rétablissement des lieux réguliers et à la nourriture des religieuses qui devront être en nombre suffisant pour y conserver la conventualité et**



conflits concernait la dîme pour laquelle la prieure Françoise de Brisis fit à nouveau valoir les droits du prieuré. Une longue procédure débouta la prieure le 20 décembre 1703. « **L'horrible cauchemar de la dîme sur les olives est enfin dissipé et les Nyonsais ne pensent qu'à se remettre résolument au travail pour panser les blessures que le procès a faites à leur finances communales** »¹⁶.

LES REVENUS DU COUVENT AU XVIII^e

La prieure du monastère de Nyons, Louise de Brisis, a établi, en 1723, un état du monastère qui fait apparaître des revenus de 1997 livres

16 / Camille Bréchet, ibid, pages 174 et 175.

17 / Alexandre Vernin, Les bâtiments du prieuré Saint-Césaire à Nyons, in Nyons, de Noiomagus au « Petit Nice », c'est-à-dire éditions, 2017.

et des charges de 1159 livres. Ce qui ne laisse que 838 livres de ressources. En 1724, le couvent compte huit religieuses. Les descriptions des bâtiments médiévaux restent lacunaires¹⁷.

Le monastère avait acquis ou hérité, au fil du temps, de divers biens, maisons et jardins qui l'environnaient. En 1742, Louise de Brisis entreprit des travaux de réparation et d'agrandissement. Elle fit notamment construire un réfectoire, une cuisine et une arrière-cuisine au rez-de-chaussée. Au premier étage des salons, des chambres et un dortoir au deuxième étage auxquels on accédait par un large escalier en pierre de Beaumes-de-Venise. Les travaux durèrent jusqu'en 1745 et coûtèrent 6441 livres. Le monastère avait pris alors l'allure qu'il a encore aujourd'hui. Un petit pont reliait alors le monastère à l'église Saint-Vincent. Les moniales l'empruntaient pour ne pas sortir des murs. Le pont figurait sur le cadastre napoléonien de 1812 (voir page 25).

À la Révolution, après la disparition des privilèges du clergé régulier votée par l'Assemblée nationale, la Convention supprima les couvents par la loi du 13 février 1790 et déclara leurs biens propriété nationale. Les religieuses habitèrent le couvent jusqu'au 5 octobre 1792, quand leur

mobilier fut mis en vente à « l'encan ». Les immeubles furent vendus ensuite comme biens nationaux. En 1800, la commune acquiert les bâtiments, et y loge le palais de justice et la sous-préfecture. Le couvent est aujourd'hui désigné comme « maison des services publics ».

Laissons à Camille Bréchet, à qui cet article a beaucoup emprunté, le dernier mot : « *L'inscription – dénuée de tout goût artistique – qu'on lit sur la façade de son bâtiment principal indique sa transformation en palais de justice. La robe du magistrat y a remplacé celle de la petite nonne. Thémis y commandera-t-elle aussi longtemps que les abbesses d'Arles y ont exercé leur souveraineté. Je n'oserais l'affirmer...* »

« Pendant douze siècles, rois, princes et prélats s'étaient courbés devant l'autorité de ses prieures ».



À savoir

► **L'abbesse** C'est la supérieure, élue par ses consœurs réunies en chapitre pour diriger l'abbaye.

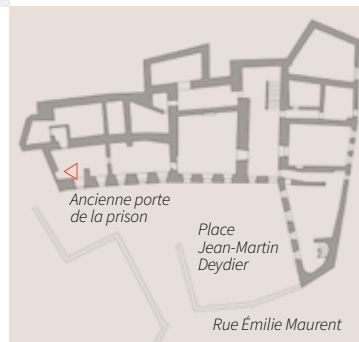
Au Moyen Âge, la fonction d'abbesse et les prérogatives qui lui sont attachées est l'apanage de femmes de la haute société. « *Une affaire de grandes dames, filles de familles, de reines et de princesses qui apportent des dots considérables au couvent. Elles gèrent d'immenses domaines, exhortent leurs sœurs...* » (Jacques Dalarun, *Modèle monastique : un laboratoire de modernité*, CNRS Editions 2019).

► **Le Prieuré** Un prieuré est un monastère, subordonné à une abbaye plus importante. On appelle aussi prieuré le bénéfice paroissial, c'est-à-dire le revenu d'une paroisse, principalement la dîme.

► **Le Monastère** Ensemble de bâtiments où vit une communauté religieuse de moines ou de moniales. En principe, les moniales doivent y vivre à l'écart du monde. Une abbaye ou un prieuré sont des monastères.

► **Le Couvent** Les couvents sont des établissements religieux non monastiques. Le mot renvoie souvent aux demeures collectives des frères mendiants.

Note : on a souvent appelé Saint-Césaire de Nyons un couvent, surtout après le Moyen Âge, mais ce fut de façon fautive puisque c'est un prieuré bénédictin. Le terme de « couvent » est passé dans l'usage courant à la place de la véritable nomination qui est prieuré tel qu'on le trouve dans les actes du Moyen Âge. Pour Nyons, on pourrait utiliser le terme MONASTÈRE sans problème. Pourtant, les textes cités du XVII^e et XVIII^e parlent bien de prieuré et de prieure de Nyons.



Plan du couvent
Saint-Césaire, Nyons

LE MUSÉE SORT DE SES RÉSERVES

“QUAND
L’INVISIBLE
DEVIENT
VISIBLE”



Par Jean-Albert Chevillon

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU PÈGUE EXPO TEMPORAIRE DU MAP JUSQU’AU 1^{ER} NOVEMBRE 2021

Plus de soixante ans après les premières fouilles dirigées du Pègue, le musée est fier de vous présenter le meilleur des collections de sa nouvelle réserve.

*Un tesson indigène décoré
après cuisson du premier
âge du Fer*

*La richesse des amphores
de Marseille retrouvées au
Pègue*

*Tête féminine en marbre
(milieu du 2^e siècle après
J.-C.)*

Grâce à des archéologues et conservateurs comme Charles Lagrand, Jean-Jacques Hatt, Jean-Paul Thalmann, Wolfgang Dehn et Pierre Roualet, le musée existe et une grande partie des collections du Pègue sont restées dans notre petit village, là où il y a un sens qu’elles soient. Il faut aussi remercier tous les membres actifs et bénévoles du musée, spécialistes ou amateurs, ils ont été les gardiens de notre patrimoine pendant toutes ces années.

Aujourd’hui encore l’association du musée soutenue par la municipalité et le département a renforcée la préservation et la mise en valeur de son patrimoine en récupérant la totalité de ses collections des 30 années de fouilles principalement sur l’oppidum Saint-Marcel. Ainsi une nouvelle réserve sécurisée a été aménagée.



Le 19 novembre 2020, les 25m³, soit 318 bacs d’artefacts entreposés « provisoirement » à Saint-Paul-Trois-Châteaux, depuis les années 90, ont enfin été rapatriés au Pègue. Dans l’avenir, cette réserve permettra de recevoir le mobilier issu des fouilles INRAP de l’agglomération romaine qui ont eu lieu dans le village ces dernières années, ainsi que celui des recherches envisagées sur l’oppidum Saint-Marcel.



Alors que les « antiquaires » venaient y chercher des « objets » depuis le début du XIX^e siècle, la vie du village a changé en 1955 avec la découverte d'un oppidum¹ qui a montré toute son importance dans les relations entre grecs et celtes dès la fin du VI^e s. av. J.-C. Les fouilles INRAP dans le village ont, quant à elles, commencées à mettre à jour les vestiges de la ville gallo-romaine, chef-lieu de *pagus*².

Plus de 15 tonnes d'artefacts mis à jour en 30 ans, sur moins de 1800 m², ont amené à la création d'un musée de site racontant plus de 6000 ans d'Histoire. Celui-ci présente une considérable collection de **céramiques peintes à pâte claire** (pseudo-ioniennes) qui a fait sa célébrité.

On y trouve aussi, entre autres, les premières poteries celtes tournées en Gaule (céramiques cannelées) ainsi qu'une quantité importante de poteries indigènes aux décors géométriques d'influence celte, une grande quantité d'amphores massaliètes, et une partie d'un ensemble de stèles, très bien conservées,

provenant d'un probable sanctuaire « héroïque » protohistorique.

Après restauration de plusieurs pièces majeures en « céramique peinte à pâte claire » (œnochoés, skyphos...) issues de ce stock et d'autres objets, tous jamais exposés, nous avons décidé, pour 2021, de créer cette exposition temporaire intitulée :

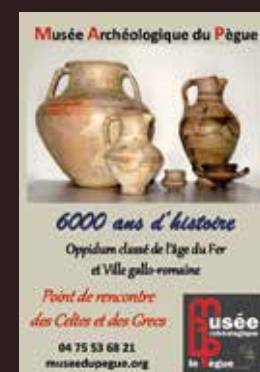
« Le musée sort de ses réserves »



Charles Lagrand (en bas à gauche) et Jean-Jacques Hatt (en haut à droite)



Vue de la nouvelle réserve



La céramique peinte à pâte claire qui a fait la renommée du site

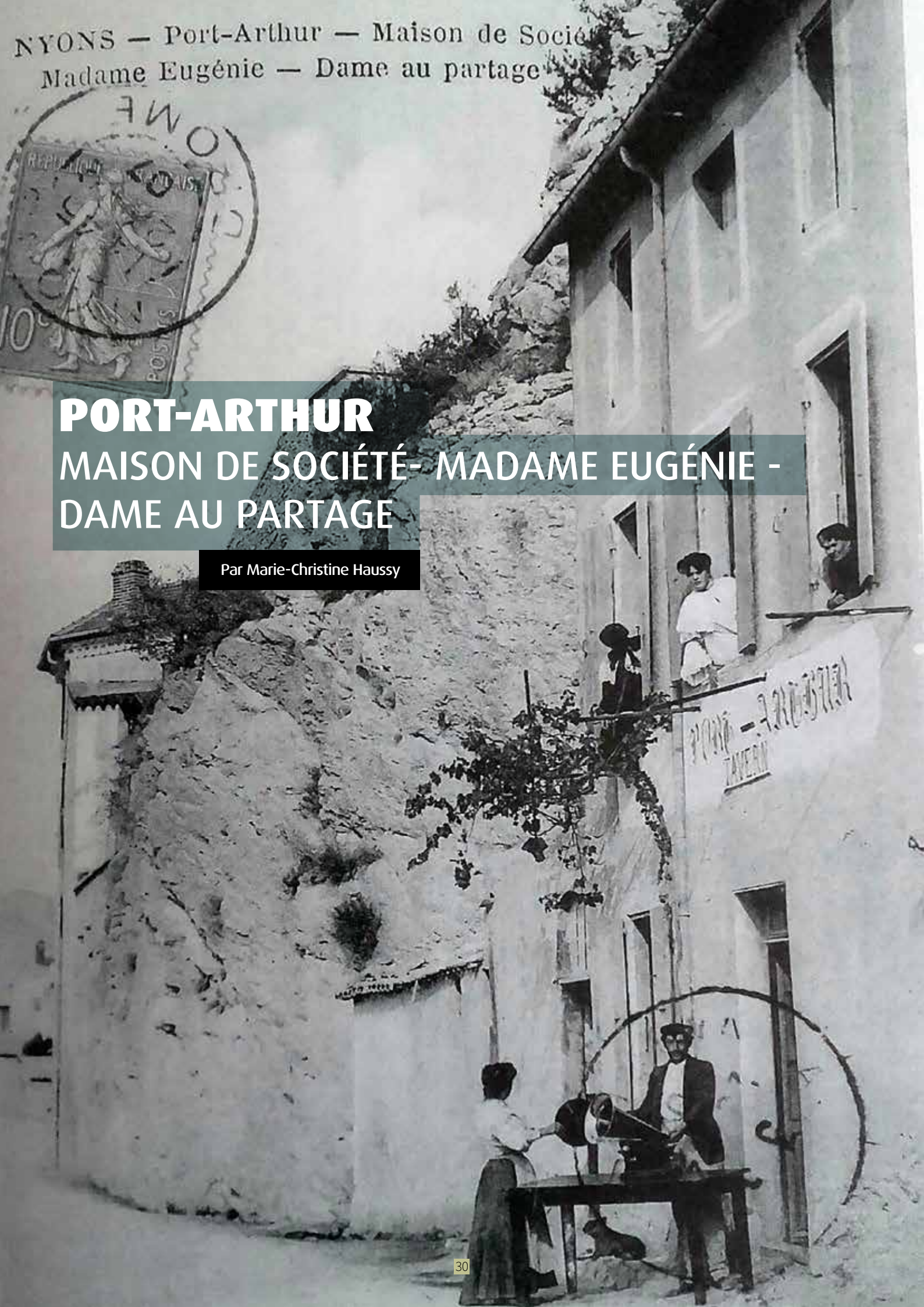
Cette nouvelle réserve est une façon pour nous :

- de permettre à la commune de récupérer ses collections et de les mettre en valeur,
- de répondre à une demande scientifique croissante d'archéologues et étudiants,
- de faciliter la sauvegarde, la restauration et l'étude de certaines pièces,
- de faciliter l'accès des scientifiques et étudiants par notre disponibilité,
- de rassembler toutes les collections dans un lieu unique,
- de mieux gérer les prêts aux musées,
- d'enrichir le musée par l'apport de nouveaux objets,
- d'enrichir les connaissances historiques par des publications.

Musée Archéologique du Pègue 2 rue du donjon 26770 le Pègue (Drôme)

1 / Inscrit comme Monument Historique en 1993 et classé « site majeur de l'âge du Fer ».

2 / Circonscription rurale, dans l'Antiquité romaine.



NYONS — Port-Arthur — Maison de Société
Madame Eugénie — Dame au partage



PORT-ARTHUR MAISON DE SOCIÉTÉ- MADAME EUGÉNIE - DAME AU PARTAGE

Par Marie-Christine Haussy

De nombreux nyonsais connaissent la carte postale de ce café situé au bout du pont roman, contre le rocher où sera percé le tunnel routier.

Cet endroit était très bien situé pour le commerce, sur la route de Mirabel, juste avant de passer le seul pont existant alors sur l'Eygues et conduisant à Nyons.



Le commentaire de la carte mentionne « *Maison de société-Madame Eugénie-dame au partage* ». On y voit un couple au premier plan avec un gramophone et à la fenêtre une vieille dame ainsi qu'une jeune fille.

Le terme « *Maison de société* » est synonyme de maison de tolérance, maison close, Madame Eugénie est donc la tenancière.

Les archives diverses¹ nous donnent quelques détails sur ces personnages :

Le couple photographié au rez-de-chaussée, représente sans doute les propriétaires : Théodore Istre et son épouse Eugénie Passamante² et au premier étage, à la fenêtre, la dame âgée doit être la mère de Théodore : Marie Philomène Cassagne, épouse Istre.

Théodore Esprit Istre³ est né à Marseille le 23 septembre 1876, de Jean Esprit Istre, maçon et de Marie Philomène Cassagne. Jean Esprit natif d'Orange (en 1842) décède en 1901 à Marseille.

La fiche militaire⁴ de Théodore nous apprend qu'il est marin de profession et effectue donc son service dans la marine. En 1914 il est mobilisé puis réformé. D'après sa fiche militaire il mesure 1,64 m, ses yeux sont marron, son visage ovale.

l'officier de marine britannique William C. Arthur, commandant la canonnière *Algerine*, fait remorquer son bâtiment endommagé vers le petit port de pêche non fortifié qu'est alors Lüshunkou. Puis en 1898, la Chine concède une concession à la Russie qui fait fortifier ce port par une entreprise française. Le marin Théodore Istre a-t-il participé à cette fortification ?

Et en a-t-il alors gardé un souvenir marquant ?

Après son service, devenu limonadier, il se marie à Salon-de-Provence en 1902 avec Eugénie Passamante, née à Vienne en 1868, d'un père musicien ambulant.

Le 5 juin 1905, Eugénie Passamante est autorisée à créer une « maison de tolérance⁵ » à Nyons⁶.

Depuis la loi du 5 avril 1884 c'est au maire qu'incombe la responsabilité dans les petites villes, d'accepter l'ouverture d'une maison de tolérance, à la place du préfet.

Les archives municipales conservent cet arrêté détaillant le règlement de la maison : aucune fille ne doit avoir moins de 21 ans, toutes possèdent une carte spéciale et sont enregistrées. Elles ne doivent pas paraître dans les rues avant la nuit ni y rester après 11 heures du soir, avoir une mise décente.

Il leur est interdit de se montrer aux fenêtres (*voir la carte postale !*). Le reste du règlement porte sur la question sanitaire, le maire conserve le droit de faire fermer l'établissement pour raison sanitaire ou d'ordre public. Ces tolérances ne sont accordées qu'à des femmes.

Pourquoi ce nom de Port-Arthur ?

Est-ce une référence à Lüshunkou, ville portuaire de Chine, connue sous le nom de Port-Arthur pendant la période d'administration russe (1898-1905) ?

Cette appellation vient de la période de la seconde guerre de l'opium, en août 1860, lorsque

1 / Le couple ainsi que la mère de Théodore sont recensés en 1906 à cette adresse. AD 26 6 M 372.

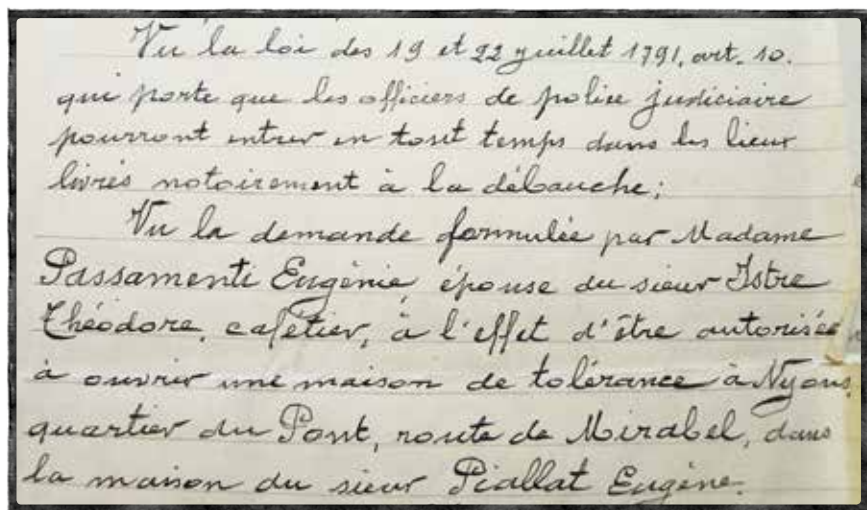
2 / Orthographié Passamenti sur l'arrêté du maire de Nyons M. Félix JOUET, maire de 1901 à 1908.

3 / AD 13 en ligne.

4 / Id.

5 / Les maisons closes sont aussi appelées des « maisons de tolérance », parce qu'elles ne peuvent exister sans une autorisation – une **tolérance**.

6 / AM 2 D 12.



Les tenanciers

Recensé en 1906, Théodore Istre est « hôtelier » à Nyons, quartier du Pont avec son épouse Eugénie et deux employées qualifiées de domestiques.

En 1908⁷, il adresse une lettre au préfet pour obtenir une dérogation concernant l'heure de fermeture de son établissement, minuit étant jugé trop tôt. Il argumente que les banquets et autres réjouissances se terminent à cette heure-là et que ses clients arrivent ensuite pour finir la soirée⁸.

Le recensement de 1911, indique qu'il est cafetier au même endroit, avec son épouse, sa mère Philomène en tant que cuisinière, les a rejoints avec une domestique et 8 « pensionnaires » âgées de 22 à 29 ans, originaires de Paris, Mulhouse, Pertuis, Lyon, Avignon, Narbonne et même de Grèce.

L'adresse de sa fiche militaire de la même année 1911 mentionne « Port Arthur café à Nyons quartier du Pont route de Mirabel ».

Durant la guerre de 14/18, Nyons devient ville de garnison, Théodore a sans doute fait de bonnes affaires, mais à la fin de la guerre, la France pleure ses morts, le temps n'est plus favorable à l'activité. Le recensement de 1921 mentionne un autre cabaretier, sans pensionnaires, semble-t-il.

Extrait de l'arrêté municipal de 1905 adressé à Eugénie Passamente l'autorisant à créer une « maison de tolérance » à Nyons

Théodore retourne peut-être à Marseille car durant la seconde guerre mondiale, il s'engage dans la résistance, un dossier aux services des Armées⁹, le concerne : Théodore Istre, né le 29.09.1876 à Marseille¹⁰, homologué FFI.

Les pensionnaires

Quelques « pensionnaires » ont pu être retrouvées :

♦ Ivaline D. née à Paris en 1883, d'une mère lingère et célibataire, se marie à Avignon en 1921.

♦ Adèle Rose R. née à Avignon en 1885, de parents boulangers.

Son « recrutement » reste inconnu mais elle épouse en 1924 un cultivateur veuf de Haute Garonne et décède en 1975.

♦ Albertine P. née au Pertuis, en 1887, son père est restaurateur. Elle quitte dès 1911 Port-Arthur pour Avignon où elle est domestique chez un patron qu'elle épouse en 1940.

La littérature parle souvent des « amants de cœur » que ces filles pouvaient avoir, et qui parfois pouvaient les arracher à leur condition. Est-ce le cas des précédentes ?

Parmi les « pensionnaires », une jeune grecque : Hélène D., née à Athènes en 1887. Une autre jeune fille du même nom mais prénommée Eléonore, née à Patros, séjourne alors en 1911, dans le même genre d'établissement à Carpentras, rue du Refuge, tenu par un autre « limonadier ».

Il faut noter la présence d'une jeune femme « allemande », Marie M., née à Mulhouse en 1887 selon le registre de recensement. En effet, occupée en 1870, Mulhouse fait ensuite partie, comme l'Alsace tout entière, de l'Empire allemand jusqu'en 1918.

Mais selon les archives du Haut-Rhin, c'est en 1891 que naît la seule Marie M. à Mulhouse, elle n'aurait que 20 ans lors du recensement de 1911 lorsqu'elle se trouve à Port-Arthur. Or la loi du 11 avril 1908 sur la protection des mineurs, a établi qu'en principe, les

7 / AM 1J 123.

8 / Minuit était l'heure de fermeture légale des restaurants. Il obtient gain de cause.

9 / N°GR 16 P 302524.

10 / Erreur sur le jour de naissance retrouvée dans de nombreux documents.

11 / C'est-à-dire reconnues officiellement comme telles.

12 / A-t-elle donné une fausse date de naissance à cause de ce règlement ?

prostituées ne peuvent être mises en carte¹¹ avant 18 ans, ou exercer la prostitution en maisons closes avant 21 ans¹². La prostitution est tolérée tant qu'elle est contrôlée par la police des mœurs créée à cet effet. Selon ces règles, les filles de joie, toutes majeures et célibataires, peuvent exercer chez elles ou en maisons closes. Mais les mineures ne sont inquiétées que lorsqu'elles se livrent au vagabondage.

Bien entendu pour une étrangère il est facile de donner une date de naissance fausse ou pour le tenancier de déclarer qu'il ignorait la minorité.

L'avocate, Maria Vérone¹³, dans les années 1930 dénonce tout à la fois la caution donnée à l'exercice de la prostitution par les pouvoirs publics et leur tentative de restreindre le travail féminin, largement critiqué en période de crise, liant d'un seul coup deux combats féministes.



Toutes les études sociales convergent pour montrer que des femmes en difficulté, endettées ou vivant dans la misère, s'enferment volontairement dans des maisons closes, avec l'espoir de retrouver un jour leur liberté. Mais la plupart du temps la dette qu'elles contractent auprès de la tenancière est entretenue ad vitam eternam de sorte que la personne endettée n'arrive jamais à la rembourser et travaille inlassablement.

Nous ne savons rien quant aux enfants peut-être issus de « l'activité » de ces femmes, allaient-elles accoucher ailleurs ? Ou les bébés étaient-ils abandonnés à l'assistance dans une grande ville ? Ou intervenait « une faiseuse d'anges » ? On peut tout imaginer.

En 1926¹⁴, une nouvelle autorisation est obtenue par Mme A. Mais d'après le recensement¹⁵, la maison est tenue par Marcel R., « tenancier d'estaminet » qui est originaire de Pignan¹⁶, sa femme se nomme Victorine¹⁷ et il y a alors 3 « pensionnaires », originaires de Paris ou de Marseille.

Le recensement de 1931 indique un patron Jules B. natif de Marseille, avec son épouse Rose C. il n'y a plus que 2 pensionnaires, natives de Pont-sur-Sambre et d'Arles.

Une nouvelle autorisation intervient le 13 février 1939¹⁸, pour Mme Rose Emilie B.

En effet, dans le journal L'Action française du 4 mars 1939, est annoncée la vente du café Port-Arthur, à Mme Rose Emilie B. La maison est fermée le 19 septembre 1939 car, à cause de la guerre, les médecins ne peuvent plus assurer « le service sanitaire ».

La maison de tolérance reprend son fonctionnement le 12 juillet 1941, avec une autorisation pour Mme D., au grand dam de l'association des Chantiers de jeunesse qui demande sa fermeture.

Le livre de souvenirs « Fin de semaine à Port-Arthur » de Jean-Pierre Fraud raconte la vie de l'endroit en 1945-1946.



Il s'y trouve encore trois pensionnaires, décrites comme de gentilles accompagnatrices, vision idyllique et masculine d'un monde sans doute plus sombre.

Finalement, la loi Marthe-Richard du 13 avril 1946 abolit le régime de la prostitution réglementée, ne résolvant en rien le problème social.

13 / Article de Christine Machiels sur l'avocate féministe Maria Vérone d'après Christine Bard, Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940, Paris, Fayard, 1995.

14 / Le 12 juin-AM 1 J 123.

15 / AD26 6 M 372.

16 / Mais aucun enfant portant son nom ne naît à Pignan en 1888 comme il l'indique.

17 / Elle est originaire du Gard.

18 / AM 1 J 123.

Wilfried Hamacher



Nyons - un régal pour les sens

NYONS, UN RÉGAL POUR LES SENS

Par François de Valence

Voici un livre particulièrement attachant. Son auteur, Wilfried Hamacher, préside le comité de jumelage Nyons-Mechernich, à Mechernich. Son regard sur Nyons est empreint d'une sensibilité affectueuse pour la vie, les coutumes, le savoir-vivre, l'histoire, la gastronomie, les traditions. Si les Nyonsais savent tout cela, ils découvriront comment un vieil ami allemand, qui connaît Nyons depuis longtemps, décrit notre ville, ses monuments, ses fêtes traditionnelles, son art de vivre.

Wilfried Hamacher a été l'élève de Wolfgang Müller, père du jumelage Mechernich-Nyons en 1973. Il avait alors 18 ans. Il découvre pour la première fois Nyons en 1986. Depuis lors,

il a effectué plus de 80 séjours. Président du comité de jumelage Mechernich-Nyons depuis 1999, il a été intronisé Chevalier de l'Olivier en 2007.

L'HISTOIRE DU JUMELAGE

Dans son ouvrage, Wilfried Hamacher consacre un chapitre au long cheminement de la création du jumelage Mechernich-Nyons noué à Pâques en 1967.

« Il n'y a guère de famille à Nyons qui n'ait à déplorer la perte de l'un des siens » observe-t-il après avoir énuméré les fusillades d'otages, de maquisards et de résistants, et les assassinats de mars 1944 commis par un commando mixte de SS et de membres de la Gestapo¹.

Ou encore la déportation des juifs de Nyons qui n'avaient pas pu se cacher.

WOLFGANG MULLER

Il est le « père » du jumelage et avait découvert Nyons à l'automne 1962, alors qu'il enseignait au Lycée Émile Loubet, à Valence, dans le cadre d'un échange. On lui avait déconseillé de venir à Nyons, où l'hostilité anti-allemande était très vive. Il fut pourtant bien accueilli et séduit par la ville. « À ce moment, Müller a

Für meine Freunde in



Deutschland und Frankreich



pensé que se rapprocher de cette ville durement éprouvée dans le but de la réconciliation serait une tâche utile et bénéfique », écrit Wilfried Hamacher qui décrit ensuite le long parcours qui devait aboutir au jumelage. Le rôle des hommes, surtout : M. Debiez, maire de Nyons qui a confié à M. Truc, premier adjoint, la mission de mener à bien le rapprochement, M. Muzard, professeur d'Allemand, M. Vilhet, ancien chef des maquisards, a fini par être convaincu et a mis en place un échange des jeunes et M. Georges Girard, le moteur du jumelage.

EN JUILLET 1965

Un groupe de jeunes Nyonsais est venu à Mechernich où ils ont été chaleureusement reçus. Trois mois plus tard, un groupe de jeunes de Mechernich est venu à Nyons où ils furent reçus tout aussi chaleureusement. En juillet 1966, M. Pierre Jullien, maire de Nyons se rend à Mechernich pour fixer les modalités et le calendrier du jumelage.

EN 1967

À Pâques, place de la Libération, le maire de Nyons signe la charte du jumelage sous l'œil attentif du maire de Mechernich, M. Giesen. Trois mois plus tard, Pierre Jullien se rendait à Mechernich pour la même cérémonie. Le soir à la table officielle où était Pierre Jullien, « il y avait un invité, un petit homme un peu intimidé d'être là. Pierre Jullien demanda aux interprètes qui il était. On lui répondit qu'il était mineur, chanteur du Männergesangverein et ancien combattant. Pierre Jullien lui demanda où il avait fait la guerre. Il répondit : « en 1918, j'étais jeune recrue et j'étais à Verdun ». P. Jullien s'écria : « moi aussi j'étais jeune recrue à Verdun ! » Il demanda le numéro du régiment. Leurs deux régiments étaient alors face à face !... Pierre Jullien se leva, les larmes aux yeux et serra sur son cœur le petit homme du nom de Kirchberg qui était désormais un des amis de Nyons... »

Il n'y a guère de famille à Nyons qui n'ait à déplorer la perte de l'un des siens



Wilfried Hamacher

Le livre est diffusé par l'association Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnie dans les librairies de Nyons. On peut se le procurer directement auprès de l'association.

Sur l'auteur :

Né en 1955 à Eiserfey, commune de Mechernich ;
Marié depuis 1982 avec Doris, 2 enfants, Katrin et Christoph ;
1973 Baccalauréat au Lycée Gymnasium am Turmhof (GAT), élève de Wolfgang Müller, le père du jumelage Mechernich-Nyons ;
1974 – 1975 service militaire à Brunswick ;
1976 – 1981 études de français et d'éducation physique à l'université de Bonn ;

1982 – 1984 enseignant stagiaire à Eschweiler ;
1984 – 2018 professeur au lycée Berufskolleg Eifel à Kall.

1995 fondation du Freundeskreis Mechernich – Nyons (FMN), vice-président jusqu'en 1999 ;
Depuis 1999 président du Freundeskreis Mechernich Nyons.



TERRE D'EYGUES

213 ARTICLES SUR L'HISTOIRE DE NYONS

François de Valence

Depuis son n°1, en 1987, Terre d'Eygues a publié plus de 213 articles sur l'histoire de Nyons et les personnages célèbres de Nyons.

Nous en avons établi ici le sommaire thématique pour servir la mémoire de nos lecteurs, et montrer que Terre d'Eygues constitue une source unique où viendront puiser ceux qui sont attachés à l'histoire de leur ville. Des hommes, des événements, des familles, de l'histoire, de l'économie, de ses traditions, de son patrimoine.

Jean Laget, fondateur de la Société d'Etudes Nyonsaises –SEN– et de Terre d'Eygues a très largement contribué à constituer cette mémoire au fil des 68 numéros auxquels il a toujours participé. Ce sommaire lui rend hommage, comme à Jeannine Démésy qui a, en plus de ses articles, créé le précieux centre d'archives de l'association.



ARCHÉOLOGIE

Découvertes archéologiques au giratoire des Laurons

Jean-Claude Mège n°29-2002

Les météorites dans la région de Nyons

Jean-Claude Mège, L. Callens n°42-2008

Nyons, église Saint-Vincent - travaux de restauration et surveillance archéologique

Jean-Claude Mège n°45-2010

Une monnaie de Constantin I^{er} découverte près de la chapelle de Chausan

Jean-Claude Mège n°52-2013

Le site archéologique des Laurons et la chapelle de Chausan

Jean-Claude Mège-Bastet n°55-2015

Une obole « au crabe » provenant de la région de Nyons

Jean-Albert Chevillon et Jean-Claude Mège-Bastet n°56-2015

Les urnes antiques en verre

Janick Roussel-Ode n°59-2017

Découverte d'une ancienne mesure de blé à Nyons

Jean-Claude Mège-Bastet n°60-2017

ÉCONOMIE

Étude estivale du marché de Nyons

MM. Branchereau et Leclerc n°1 et 2 – 1987/88

Nyons face à ses créanciers

Philippe Magnan de Bornier n°3-1989

L'olivier et les moulins à huile (enquête à la suite du gel de 1789)

Maurice Laboudie n°3-1989

Des moulins à blé et à farine à la conserverie de fruits

Maurice Laboudie n°4-1989

Le canal des moulins

R. Coste, Maurice Laboudie n°5-1990

La sériciculture et les industries de la soie à Nyons de 1789 à nos jours

Maurice Laboudie n°6-1991

Industrie et négoce de la soie à Nyons dans le passé

Jean Laget n°6-1991

TERRE D'EYGUES



n°1 - 1987 - SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NYONSAISES

Recensement de 1990 : résultats provisoires pour les Baronnie

Jean Laget n°7-1991

L'octroi en France et à Nyons

Michel Bompard n°31-2003

Les confitureries à Nyons

Pierre Rouillet et Jean Delhomme n°31-2003

Les Caisses d'Épargne en France et à Nyons

Michel Bompard n°33-2004

Aspects récents de la population du canton de Nyons

Jean-Claude Daumas n°35-2005

La Caisse d'Épargne de Nyons 1879-1987 : plus d'un siècle au service de l'économie locale

Jean Imbert n°34-2004

La démographie dans le Nyonsais au XX^e siècle

Daniel Cuhe n°26-2000

RELIGIONS

Notre-Dame de Réparat et l'Ermitage du Pontias à Nyons

Guy Cadier n°7-1991

Bicentenaire du temple de Nyons

Jeannine Démésy n°27-2001

« Nyons Catholique », reflet d'un demi-siècle de vie religieuse dans notre ville

Jean Laget n°32-2003

1905 : la loi de la séparation des Églises et de l'État et son application à Nyons

Daniel Cuhe n°36-2005

Protestants du Nyonsais au XVIII^e siècle : entre répression et libéralisation

Jean Laget n°44-2009

Les galériens protestants de Nyons et environs au XVII^e et XVIII^e siècles

Jeannine Démésy n°45-2010

Chronique de l'école catholique Notre-Dame à Nyons

Robert Pinard n°44-2009

Historique du couvent des Récollets

Jeannine Démésy n°51-2013

Religion et administration au XVIII^e siècle

Gaston Fugier n°55-2015

Le bâtiment de la Fraternité à Nyons

Jean Laget n°56-2015

SANTÉ

Les hôpitaux de Nyons à travers le temps

Jeannine Démésy n°1-1987

Les épidémies de peste dans le Nyonsais

Jeannine Démésy n°17-1996

La Pousterle a 50 ans

Gérard Bouchet n°39-2007

La lèpre à Nyons

Jean Laget n°57-2016

Le nouvel hôpital de Nyons

Jeannine Démésy n°60-2017

GUERRES-RÉSISTANCE

Numéro spécial : Résistance et Libération N°13-1994

L'armistice du 11 novembre 1918, 70^e anniversaire

Jean Laget n°3-1989

Guerre 1939-1945 : un maquis du Nyonsais dans la Résistance drômoise

Léopold Rostand n°26-2000

Terre d'Éygues

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NYONSAISES

1995



N° 15

Nyons : 21 janvier 1944, le drame de la déportation des Juifs Sarrois

Jean Laget n°33-2004

Gloire aux Morts de la Grande Guerre

(liste des morts et statistiques)

Noël Galichet, Jean Laget n°22-1998

La vie à Nyons pendant la guerre de 1914- 1918

Jean Laget n°24-1999

La libération de Nyons

Mme Gizard n°33-20

Rapport du Pasteur Paul Seignol sur l'activité au sein de la Résistance de M. le Docteur Bourdongle

n°36-2005

Des Chantiers de la jeunesse française à la résistance

Jean Imbert et Joffre Lemaire n°36-2005

Une enfance à Nyons pendant la période de la guerre 1940-45

Madame Leunhoff n°48-2011

Les Sarrois à Nyons pendant la Seconde guerre mondiale

Autobiographie d'A. Hirsch n°49-2012

N°spécial : le pays de Nyons dans la Grande Guerre

n°53-2014

René Niel, un résistant déporté et exécuté en 1944

Jean Niel n°54-2014

Le monument aux morts de Nyons

Jean Laget n°61-2018

Le drame de Saint-Pons du 19 mars 1944, vengeance ou représailles ?

Roland Haussy n°65-2020

Le drame de Saint-Pons du 19 mars 1944. L'origine de l'enlèvement du couple Fournier

Francis Barbe et R. Haussy n°66-2020

HISTOIRE

Nyons à la veille de la révolution de 1789

Jean Laget n°1-1987

La vie municipale à Nyons il y a deux siècles

Jean Laget n°2-1988

Le questionnaire de 1789 : réponse de la communauté de Nyons

Jean Laget n°3-1989

Les délibérations communales de Nyons en 1789 et 1790

Jeannine Démésy n°8-1989

De la grande peur à la Fédération de Nyons

Jean Laget n°8-1989

Les revenus patrimoniaux de 1789 à Nyons

Maurice Laboudie n°8-1989

1790 : année de réorganisation administrative et judiciaire

Jean Laget n°6-1991

Les délibérations communales de Nyons en 1791 et 1792

Jeannine Démésy n°9-1992

Mémoire de la fille d'un des premiers sous-Préfets de Nyons

Henri Veyradier n°11-1993

Histoire urbaine de Nyons

Richard Lamy n°12-1993

Les crus et les digues de l'Eygues à Nyons

Maurine Laboudie n°12-1993

Délibérations de la commune de Nyons en 1793

Jeannine Démésy n°12-1993

n°13-1994

Sources et fontaines de Nyons

Maurice Laboudie n°14-1994

De Nyons à Verclause

Maurice Laboudie n°17-1996

n°18-1996

L'Eygues et les ponts de Nyons à Verclause

Maurice Laboudie n°19-1997

La vie politique à Nyons au tournant du siècle (1880-1900)

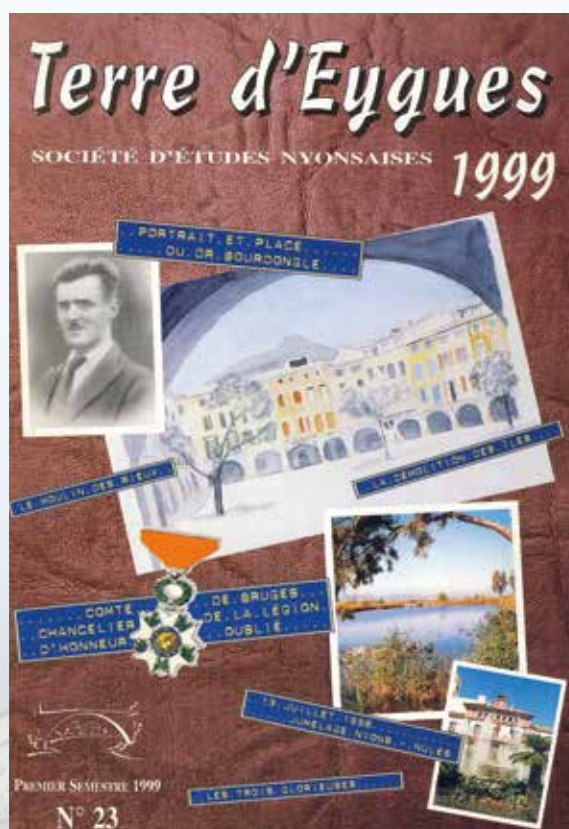
Jean-François Robert n°19-1997

Le « livre terrier » (cadastre) de la communauté de Nyons de 1660

Jean Laget n°20-1997

1997, naissance à Nyons de l'Institut du Monde de l'olivier

Jean Laget n°20-1997



À Nyons, la forêt, l'homme et les chèvres

Maurice Laboudie n°22-1998

Les biens de la communauté de Nyons en 1701

Patricia Augier n°24-1999

Cent ans de théâtre à Nyons et de musique à Nyons

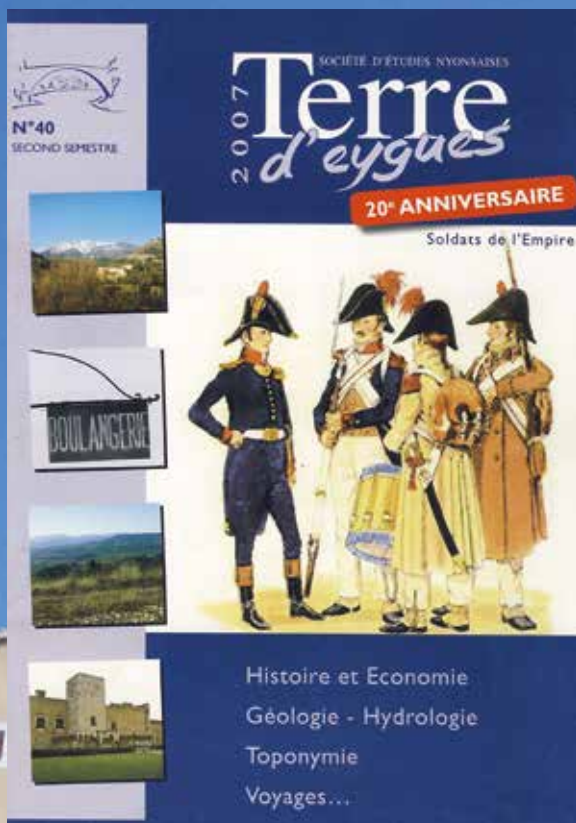
Jean Imbert et Roger Pasturel n°27-2001

Deux notables Nyonsais d'après deux inventaires après décès

Jeannine Démésy n°28-2001

La Poste dans la Drôme et à Nyons

Jacques Pez n°30-2002



L'Elixir du Pontias et les Moulin, famille de liquoristes Nyonsais

Jean Laget n°30-2002

Voyage à travers le Nyonsais

Ardouin- Dumazet n°31-2003

L'enseignement primaire à Nyons (XVI^e-XX^e)

Mmes Jeannine Démésy, Colette Poujoulat, Annie Rochas
MM Gérard Bouchet, Jean Laget n°34-2004.

Un grand magasin nyonsais de naguère : Le Bazar

Jean Laget n°36-2005

Un document fondamental dans l'histoire de Nyons : les lettres patentes du roi François 1^{er} créant foires et marchés

Jean Laget n°37-2006

La place du Foussat

Marie-France Atgé n°38-2006

Le jumelage Nyons –Mechernich a 40 ans !

X. Muzard et C. Gougouzian n°39-2007

Histoire de l'eau à Nyons

Michel Bompard n°39-2007

D'hier à aujourd'hui, le pain à Nyons

Jean Laget et M. Laboudie n°40-2007

Les sous-préfets de Nyons

Gaston Fugier n°41-2008

Quelques notes pour contribuer à l'histoire du lycée « Roumanille »

G. Bouchet, J. Laget, D. Cuche n°42-2008

La truffe sur le marché de Nyons à travers un demi-siècle d'archives d'un courtier

Henri Veyradier n°43-2009

Le ou les ponts de Nyons : histoire de ponts en Baronnies

Marie-Pierre Estienne n°43-2009

Rififi à la prison de Nyons

Alain Fouqué n°45-2010

Étude du registre du personnel du collège de Nyons

Daniel Cuche n°45-2010

L'école supérieure de filles et le cours complémentaire de Nyons

Jean Laget n°46-2010

Nyons, station balnéaire et hivernale

Alain Fouqué n°47-2011

Nyons, le Canal de la Grande Prairie

Jean Laget n°47-2011

Des drayes d'antan à la vicinalité moderne

Jean Laget n°48-2011

Le quartier des Fonts

Claude Martin n°49-2012

Les lieux de sépulture à Nyons

M.-C. Haussy et C. Lagier n°52-2013

Émeute à l'octroi de Nyons en 1840

Marie-France Atgé n°52-2013

L'immigration à Nyons

Jean Laget n°54-2014

L'histoire géologique de Nyons

Richard Maillot n°54-2014

Scandale au couvent Saint-Césaire

Jeannine Démésy n°55-2015

Les faux-timbres à Nyons en 1937

Jean-Claude Mège-Bastet n°55-2015

L'immigration espagnole

Colette Castelli n°55-2015

Les maréchaux-ferrants : la famille Bise

Jean Laget n°55-2015

Émile Lisbonne et les migrants

Alain Fouqué n°57-2016

Les deux chapelles du pont de Nyons : Saint-Sébastien et Saint-Sixte

Marie-France Atgé n°57-2016

Amoric et Ponçon, familles Nyonsaises de maréchaux-ferrants

Yves Guérin n°57-2016

Une usine à gaz à Nyons

Roland Haussy n°58-2016

Brève histoire de l'orgue de Nyons

Michel Beaulieu n°58-2016

La balade des sous-préfets

Jeannine Démézy n°59-2017

Comptes d'apothicaires : un apothicaire Nyonsais au XVII^e siècle

Vally et Jean Laget n°59-2017

Pluies diluviennes et crues catastrophiques

Jean Laget n°59-2017

Le mouvement sportif Nyonsais

Maxime Coupon n°59-2017

La naissance de la zone artisanale des Laurons

Jean Laget, Max Romieu n°60-2017

Les Mariannes de Nyons et de son canton

Jean Laget n°60-2017

Où loger le curé de Nyons ?

Marie-France Atgé n°61-2018

Un juge Nyonsais aux colonies, Raoul Vigne

Jean Laget n°61-2018

L'électrification dans le Nyonsais

Jean Laget n°63-2019

Une grande famille à travers les siècles : les Barrillon

Jean Laget n°65-2020

Les Cercles à Nyons : une forme de sociabilité originale

Jean Laget n°67-2021

Maisons des huiles et des olives de France : la gloire de Nyons

François de Valence n°66-2020

Quand les papiers de famille disent la révocation de l'édit de Nantes à Nyons

Isabelle Luciani n°67-2021

PATRIMOINE

Notre pont à l'honneur

Jean Laget n°15-1995

Émission du timbre consacré au pont roman

Gérard Juillé n°16-1995

Un monument Nyonsais original : la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours

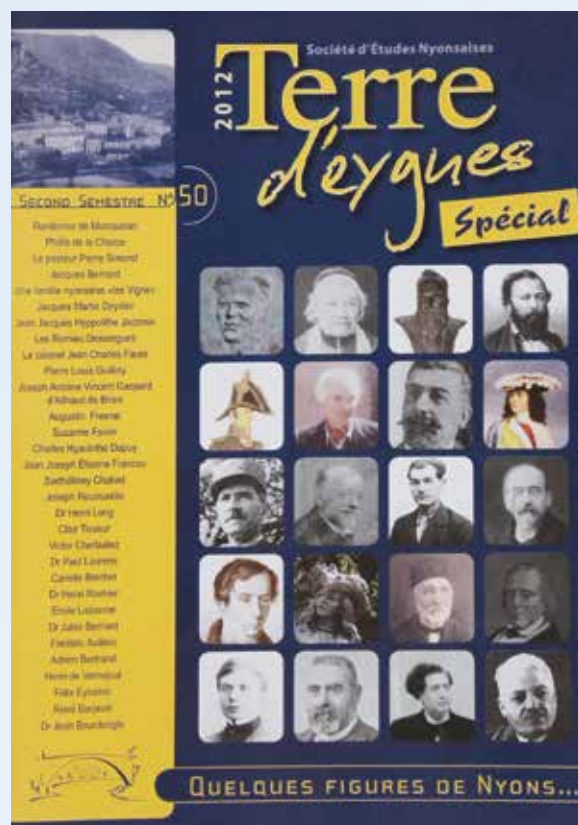
Jean Laget n°18-1996

La rue des Petits Forts il y a 100 ans

Association « Randonne entre Grands et Petits Forts N°19-1997

Quartier des Forts

M. Ramel n°19-1997



La tour Randonne et sa « consœur », deux tours jumelles du XIII^e siècle

Marie-Pierre Estienne n°20-1977

La chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours

Jean Laget n°20-1997

La pierre armoriée de la fontaine des Trois-Rois, à Nyons.

Léon Jequier n°11-1993

Église, temples, cimetières à Nyons

Maurice Laboudie et Jean Laget n°21-1998

Le clocher, les cloches et l'horloge...

Jean Laget-Jeannine Démézy n°25-2000

Évolution de l'urbanisme à Nyons

Jeannine Démézy n°26-2000

Petite histoire de la rue des déportés

Marguerite Barnier n°33-2004

Patrimoine

J. Démésy et J.-C. Mège n°34-2004

Mémoire de la place des Arcades

Jeanne Pinet n°35-2005

Les Fêtes Internationales de l'Olivier, ou Olivades-1964

Xénia Muzard et Louis Gigodot n°35-2005

Patrimoine : l'orgue de Nyons- le clocher- le Musée archéologique de Nyons

Jean-Claude Mège n°35-2005

La fontaine monumentale

Michel Bompard n°37-2006

Quelques tableaux retrouvés provenant de l'église de Nyons

P. Augier et A. Vernin n°37-2006

L'hôtel Colombet

Jean Laget n°38-2006

Les tableaux de l'église Saint-Vincent (2 parties)

Marie-Christine Haussy n°45 et 46-2010

Notre-Dame-de-Bon-Secours

Louis Chaumond n°52-2013

Aux origines de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours de Nyons

Jean Laget n°54-2014

La maison des Foriel et Toesca

Marie-France Atgé n°58-2016

La porte Saint-Jacques

Jean-Claude Mège-Bastet n°61-2018

Le monument aux morts de Nyons

Jean Laget n°61-2018

Nyons - Le Petit-Nice

Jean-Claude Mège-Bastet n°63-2019

La disparition de la porte Saint-Jean, une des portes de la ville de Nyons

Marie-France Atgé n°63-2019

L'orgue de Nyons : la restauration d'un patrimoine rare

François de Valence n°65-2020

PERSONNALITÉS**Jacques Desplans, prêtre (1741-1809)**

M. E. Ricard n°2- 1988

Un futur grand savant à Nyons : Augustin Fresnel

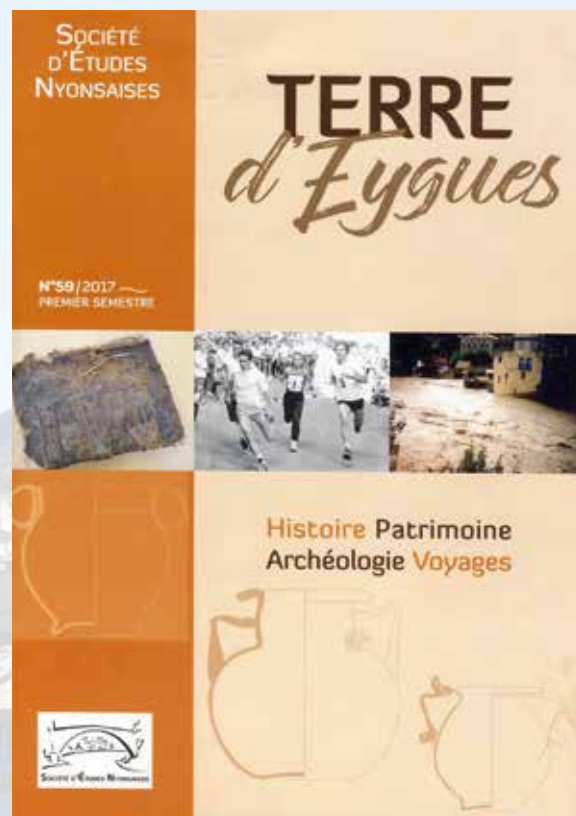
Jean Laget n°4-1989

Chronique d'une famille nyonnaise, « les Vigne »

(2 parties)

Général François Barrillon n°14-1994

n°15-1995

**Clair Tisseur, pionnier des retraités nyonnais**

Jean Hoermann n°15-1995

Hommage à René Barjavel

Michel Bertholet n°16-1995

Georges Colomb, dit Christophe

Jeannine Démésy n°16-1995

Les Miraillet de Nyons

Emilien Ricard n°17-1996

N'oublions pas Clair Tisseur

Jean Hoermann n°17-1996

n°18-1996

Les médecins célèbres de Nyons

Jean Schmitt n°20-1997

Le docteur Paul Laurens

Jean Schmitt n°21-1998

Le Docteur Émile Roux

Jean Schmitt n°22-1998

Le docteur Jules Bernard, une vie entière d'abnégation et de devoir au service des populations

Jean Schmitt n°24-1999

Une étoile sous son éteignoir :

Frédéric Autiéro (1887-1965)

Henri Ricard n°24-1999

Un temps révolu ou Frédéric Autiéro

Henri Ricard n°32-2003

Charles Monnier, témoin du siècle

Jean-Louis Ramel n°26-2000

Félix Esseyric (1902-1988), un inventeur autodidacte

Jean Laget n°26-2000

Camille Bréchet (1862-1934), historien de Nyons

Jean Laget n°26-2000

Un enfant de Nyons ministre :

Émile Lisbonne

Jean Laget n°27-2001

Le Docteur Henri Rochier, distinction et dévouement

Jean Laget n°29-2002

Le Docteur Long, maire et conseiller général (1815-1896)

Jeannine Démésy n°30-2002

Et après Philis ? Quelques notes sur la famille de la Charce et ses biens

Jeannine Démésy n°32-2003

Rendons justice à Philis de la Charce

Jeannine Démésy n°44-2009

Victor Cherbulliez (1829-1899)

Marie-France Atgé n°32-2003

Jacques Martin Antoine Deydier

Jeannine Démésy n°43-2009

Pierre-Louis Guilliny, inventeur Nyonsais

Jean Laget n°45-2010

Famille Romieu-Dessorgues

(2 parties)

Jeannine Démésy n°47 et 48-2011

Paul Vigne, un Nyonsais aux Isles de France et Bourbon

Bernard Maurice n°49-2012

Auguste Deydier

Huguette Hugonnet n°526-2013

Jean Matuchet (1904-1940) aviateur prêtre à Nyons

Marie-France Atgé n°56-2015

Jacques Toesca, militant syndical et politique

Jacques Girault n°59-2017

Joseph Roumanille, le bicentenaire

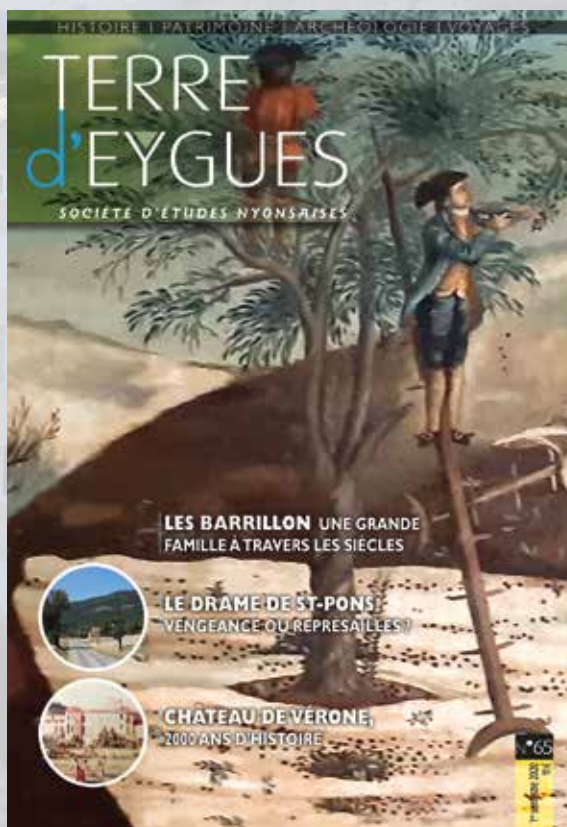
Jean Laget n°61-2018

Guillaume-Thomas Simon de la Rochette

Jeannine Démésy n°61-2018

Maxime Mignon, le préfet archéologue

François de Valence n°63-2019



QUELQUES FIGURES DE NYONS • N° SPÉCIAL

En 2012, à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de la Société d'Études Nyonsaises, Terre d'Eygues a publié un N° spécial sur 32 personnalités qui ont marqué l'histoire de Nyons.

Ce numéro 50 est malheureusement épuisé. Mais nos lecteurs peuvent en obtenir une copie sur demande auprès de l'association Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnie, qui a succédé à la SEN après sa fusion avec le Musée Archéologique.

Nous reprenons ici son sommaire.

• Philis de la Charce	<i>Jean Laget</i>
• Le pasteur Pierre Simond	<i>Jean Laget</i>
• Jacques Bernard	<i>Jean Laget</i>
• Une famille Nyonsaise, « les Vigne »	<i>Marie-Christine Haussy</i>
• Jacques Martin Deydier	<i>Jeannine Démésy</i>
• Jean Jacques Hyppolithe Jacomin	<i>Jeannine Démésy</i>
• Les Romieu Dessorgues	<i>Jeannine Démésy</i>
• Le Colonel Jean Charles Faure	<i>Alain Fouqué</i>
• Pierre-Louis Guilliny	<i>Jean Laget</i>
• Joseph Antoine Vincent Gaspard d'Aillaud de Brisis	<i>Marie-Christine Haussy</i>
• Augustin Fresnel	<i>Jean Laget</i>
• Suzanne Favier	<i>Alain Fouqué</i>
• Charles Hyacinthe Dupuy	<i>Vally Laget</i>
• Jean Joseph Etienne Francou	<i>Pierrette Bœuf</i>
• Barthélémy Chalvet	<i>Jean Laget</i>
• Joseph Roumanille	<i>Vally Laget</i>
• Dr Henri Long	<i>Jeannine Démésy</i>
• Clair Tisseur	<i>Alain Fouqué</i>
• Victor Cherbuliez	<i>Marie-France Atgé</i>
• Dr Paul Laurens	<i>François Schmitt</i>
• Camille Bréchet	<i>Jean Laget</i>
• Dr Henri Rochier	<i>Jean Laget</i>
• Emile Lisbonne	<i>Jean Laget</i>
• Dr Jules Bernard	<i>François Schmitt</i>
• Frédéric Autiéro	<i>Pierrette Bœuf</i>
• Adrien Bertrand	<i>Jean Laget</i>
• Henri de Vernejoul	<i>Lucile Brosset</i>
• Félix Eysséric	<i>Michel Bompard</i>
• René Barjavel	<i>Pierrette Bœuf</i>
• Dr Jean Bourdongle	<i>François Schmitt</i>





LE DOCTEUR JOSEPH THÉVENET, PRÉSIDENT DU CERCLE RÉPUBLICAIN DU PROGRÈS

Par François de Valence

La publication de l'article Les Cercles à Nyons au XIX^e siècle - Jean Laget, Terre d'Eygues n°67- a amené Pierre Thévenet à nous rappeler que son grand-père, le Docteur Joseph Thévenet, avait été président du Cercle Républicain du Progrès et à nous communiquer un article publié dans Le Pontias après son décès à Nyons, le 2 avril 1906, à l'âge de 40 ans. Son père, Henri Thévenet avait épousé Louise Colombet et son fils Pierre a pris la direction de l'hôtel Colombet, à la suite de sa mère, en 1955¹. Nous reprenons ici de larges extraits du Pontias pour compléter les mémoires des médecins de Nyons que nous avons publié dans Terre d'Eygues.

Le docteur Thévenet, médecin à Lyon, était venu s'établir à Nyons, pour des raisons de santé. Il fut médecin légiste, médecin scolaire et généraliste. « Il s'était attiré les sympathies de la population à qui il avait rendu de nombreux services, tant par sa science que par sa grande charité », écrit Le Pontias dans son édition du 3 avril 1906.

« Le docteur Thévenet était un homme de bien, un cœur loyal et généreux. Il compatissait aux malheurs d'autrui ; il relevait les courages abattus, et dans une bonne mesure il aidait, avec discrétion, à diminuer les misères, à les rendre plus supportables... »

1 / L'Hôtel Colombet, Jean Laget, Terre d'Eygues n°38.

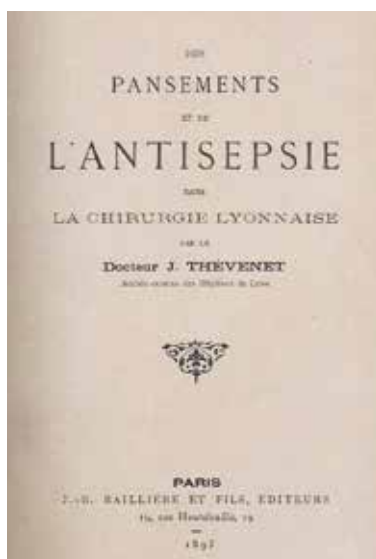


« À ces belles qualités, il joignait l'amour de la Patrie. Foncièrement républicain, il voyait avec plaisir le développement de nos institutions républicaines et applaudissait aux justes réformes sociales qui avaient pour but l'amélioration du sort des humbles, des malheureux et des vieillards, ainsi qu'à celles qui redAIENT la France forte... »

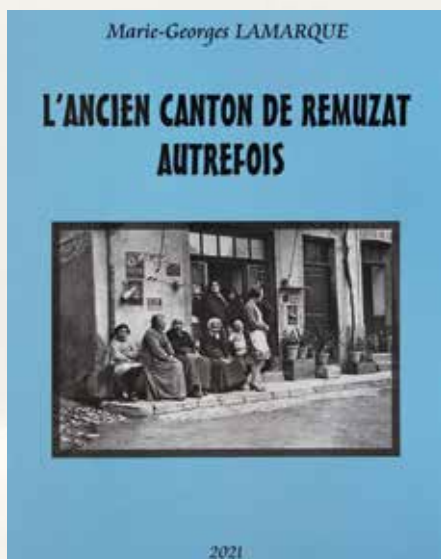
Quelques temps après son arrivée parmi nous, il fut admis membre du Cercle Républicain du Progrès. Après le départ du président du Cercle de l'époque, les membres, tous ses amis qui avaient apprécié son intelligence et la sureté de son commerce, l'élevèrent à la présidence.

Il remplissait depuis plusieurs années cette fonction à la satisfaction de tous quand la maladie l'obligea à se séparer de nous. Ne pouvant plus administrer comme il convenait notre association amicale, il donna sa démission de président. Les membres du Cercle, par reconnaissance autant que par amitié le nommèrent président d'honneur ».

C'est un des membres du Cercle qui écrivit cet article dans Le Pontias.



Le docteur Thévenet était un homme de bien, un cœur loyal et généreux.



L'ANCIEN CANTON DE REMUZAT AUTREFOIS

Le canton de Rémuzat a fusionné en 2015 avec les cantons de Séderon, Buis et Nyons pour former le Canton de Nyons et Baronnies qui compte 73 communes.

Marie-Georges Lamarque fait revivre à travers les délibérations des conseils municipaux des 18 communes de l'ancien canton la vie quotidienne, les mœurs et coutumes des années **1850 à 1940**.

Les questions d'antan rejoignent fortement celles d'aujourd'hui. Et l'ouvrage, abondamment illustré de photos, en prend une profondeur saisissante. Nous en extrayons quelques exemples.

Au chapitre intempéries, les archives nous révèlent qu'à Sahune la sécheresse, en juillet 1878, provoque une telle disette qu'on ne peut plus nourrir les bestiaux. À Cornillac, en 1898, «les récoltes des deux dernières années ont été ravagées par la grêle...»; En 1911, «une trombe d'eau s'est abattue sur Verclause, Lempis, Pelonne... La vallée de Sainte-Jalle a été saccagée par la grêle : le sol était recouvert d'une couche de 10 cm d'énormes grêlons. Les torrents ont dévasté les terres cultivées...». À Lempis, en 1911, «un orage épouvantable s'est abattu sur une partie de la région. En quelques instants une épaisse couche de grêle recouvrait le sol. Les blés, les céréales, toutes les jeunes plantes ont été comme hachées... À la grêle a succédé une véritable trombe d'eau. Les ravins, les torrents, les ruisseaux n'ayant pu la contenir, elle s'est répandue dans les champs voisins... les vallons sont submergés et recouverts d'une épaisse couche de limon... de nombreux murs de soutènement se sont écroulés...».

Les foires et marchés sont une préoccupation pour de nombreuses communes, comme à Rémuzat où «une bonne partie de l'agriculture demeure improductive faute de débouchés à proximité; le village de Rémuzat est admirablement situé à la jonction de deux vallées relativement importantes, celle de l'Eygues et celle de l'Oule;

la création d'un marché rendrait de grands services, soit aux producteurs, soit aux consommateurs». Tout est déjà dit.

Le débit de tabac est aussi un souci sérieux, comme à Villeperdrix en 1909, où le premier adjoint propose la création d'un bureau de tabac à la Combe de Léoux : «Le conseil, considérant que la demande en question serait de nature à augmenter les recettes du Trésor public, que le hameau de Léoux compte 110 habitants, que d'autres communes n'atteignant pas ce chiffre sont pourvues d'un débit, que pour s'approvisionner les intéressés ont à franchir un long trajet...»

Les familles nombreuses étaient courantes. «Elles furent même récompensées. À partir de 1920, par la Médaille de la Famille Française : de bronze pour 6 et 7 enfants, d'argent pour 8 et 9, d'or pour 10 et plus.»

1905, la séparation des Églises et de l'État. À Sahune, en février 1906, «en pénétrant dans l'église bien avant l'heure de l'opération, quelle n'a pas été ma profonde tristesse de constater la nudité de l'édifice religieux ! Bancs, chaises, tableaux, statues et autres objets donnés par la population, tout avait disparu.

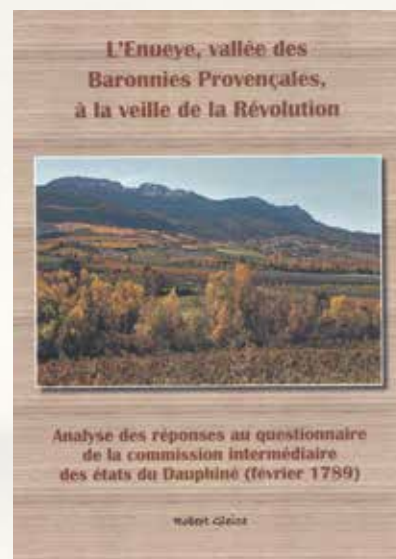
Les catholiques avaient enlevé tout ce qui n'appartenait pas à la Fabrique pour le soustraire aux inventaires gouvernementaux.»

Coût de l'instruction. À Villeperdrix, en 1877, l'assemblée municipale, après avoir convenu qu'il serait avantageux d'établir la gratuité dans les écoles, afin que les parents ne pussent point arguer du taux élevé de la rétribution scolaire pour négliger d'envoyer leurs enfants aux écoles, «émet le vœu d'établir la gratuité des écoles de Villeperdrix.»

Un dernier passage, pour donner à nos lecteurs l'envie de lire cet ouvrage historiquement truculent.

La vaccination. Le premier vaccin rendu obligatoire, rappelle l'auteure, fut celui contre la variole, le 15 février 1915. «L'État prenait en charge 80 % de la dépense totale, frais de déplacement inclus. Le maire de la commune devait signaler au service de vaccination toute infraction, et dresser un procès-verbal au contrevenant.» Installation des bureaux de poste et du télégramme, entretien des cimetières, des ponts et des passerelles... L'ouvrage de Marie-Georges Lamarque restitue la vie, les préoccupations, les projets des villages sous la monarchie de juillet, la seconde République, le second Empire et la III^e République. Un témoignage passionnant.

«L'ancien canton de Rémuzat autrefois». Marie-Georges Lamarque, en auto-édition, 248 pages, 30 €.



GLEIZE ROBERT, L'ENUEYE, VALLÉE DES BARONNIES PROVENÇALES, À LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION, CULTURE ET LANGUE D'OC ÉD. 2020

On connaît depuis longtemps l'intérêt des réponses au questionnaire de la commission intermédiaire des États du Dauphiné rédigées par les communautés villageoises au début de 1789. Celles du Val d'Ennuye, dépouillées patiemment par R. Gleize, à partir du fonds conservé aux Archives départementales de la Drôme, fournissent d'utiles enseignements sur les aspects démographiques, sociaux, économiques de ces communautés (Arpavon, Bellecombe-Tarendol, Bésignan, Curnier, Gournet, Le Poët-Sigillat, Rochebrune, Sainte-Jalle, Saint-Sauveur) reliées entre elles par ce petit cours d'eau mais qui, à l'époque, souffrent de leur isolement.

Les conditions de vie y sont difficiles en raison de la pauvreté des sols, de la médiocrité des ressources fournies par la culture et l'élevage et aussi de la lourdeur des charges que supportent les habitants (dîme, redevances seigneuriales et impôts royaux). Le désir de s'en affranchir est sous-jacent dans ces réponses. Pas étonnant qu'au début de l'été suivant, on ait brûlé des châteaux dans ce secteur.

Le lecteur devrait apprécier l'abondance et la variété de la documentation ainsi que la qualité de l'iconographie.

Culture et langue d'oc éd., 2020, 80 pages.

BULLETIN D'ADHESION HPNB

HISTOIRE & PATRIMOINE DU NYONSAIS & DES BARONNIES

Association Loi 1901

*L'association Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnie est née de la fusion de la Société d'Etudes Nyonsaises et du Musée archéologique de Nyons. Leur union permet de proposer aux adhérents un programme d'activités étoffé dès 2020 :
2 conférences/débats, 2 visites archéologiques, 2 voyages, 2 conférences « Histoire et Patrimoine des Villages des Baronnie ». Les activités sont réservées aux adhérents de l'association.*

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

**Adhère à l'association Histoire et Patrimoine du Nyonsais
et des Baronnie
pour l'année 2021**

ADHÉSION : 15€ (20€ POUR UN COUPLE).

Ci-joint un chèque de 15€ (où 20€ pour un couple) à l'ordre
de l'association HPNB.

Adresser à : **Association HPNB**

Musée d'Archéologie - 8 rue Pierre Toesca - 26110 Nyons

ABONNEMENT À TERRE D'EYGUES

*Depuis 32 ans, dans Terre d'Eygues,
l'histoire et le patrimoine
du Nyonsais et des Baronnie
par des historiens, des archéologues,
des géologues, des écrivains.*



ABONNEMENT

2 numéros par an

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

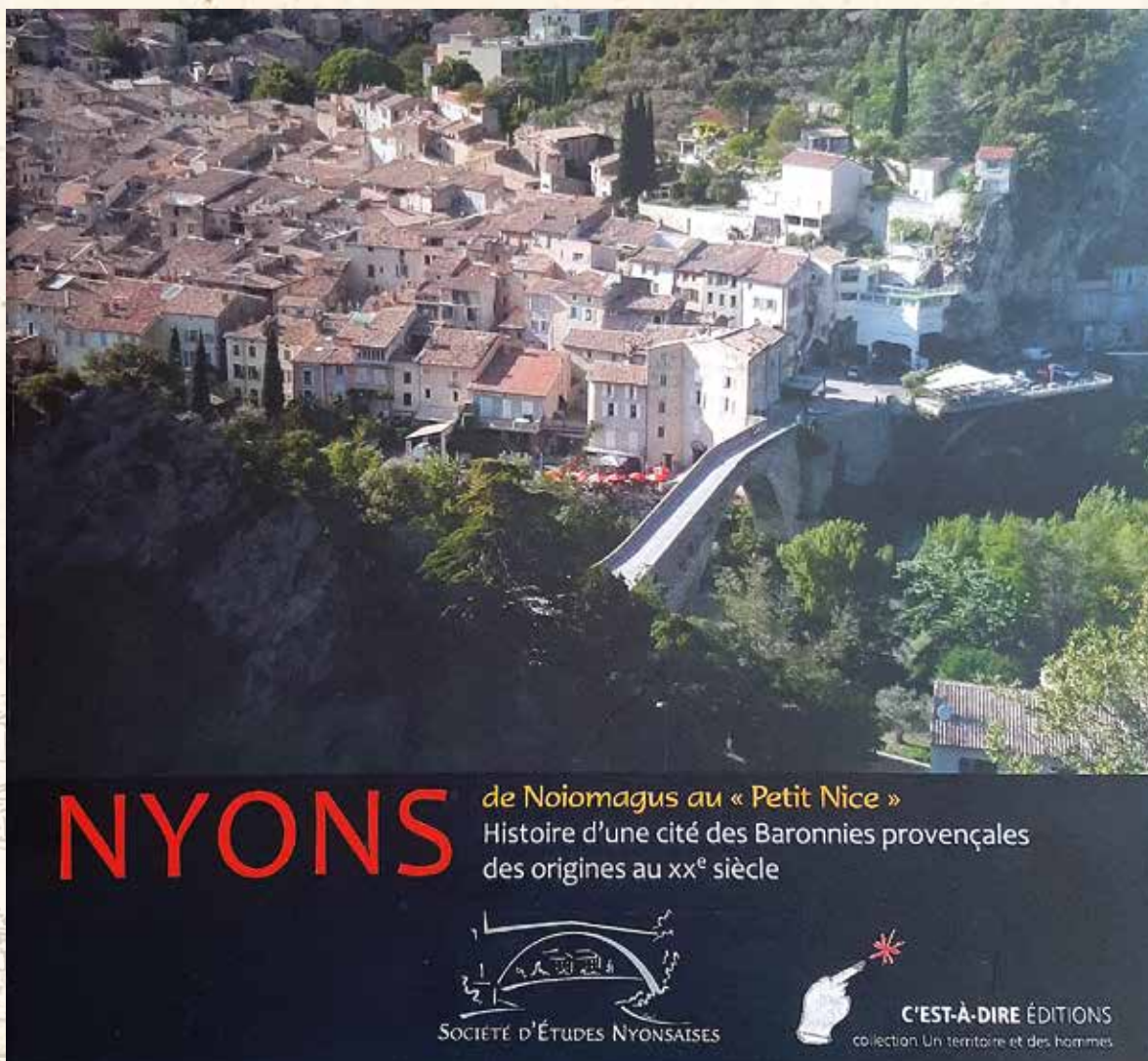
Ci-joint un chèque de 20 € pour mon abonnement 2021
à Terre d'Eygues à l'ordre de HPNB

Adresser à : Terre d'Eygues - 8, rue Pierre Toesca - 26110 Nyons

HISTOIRE DE NYONS

l'ouvrage de référence

29 €



Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge,
Révolution, Empire, Guerres.

Les monuments, la vie politique,
économique et sociale.

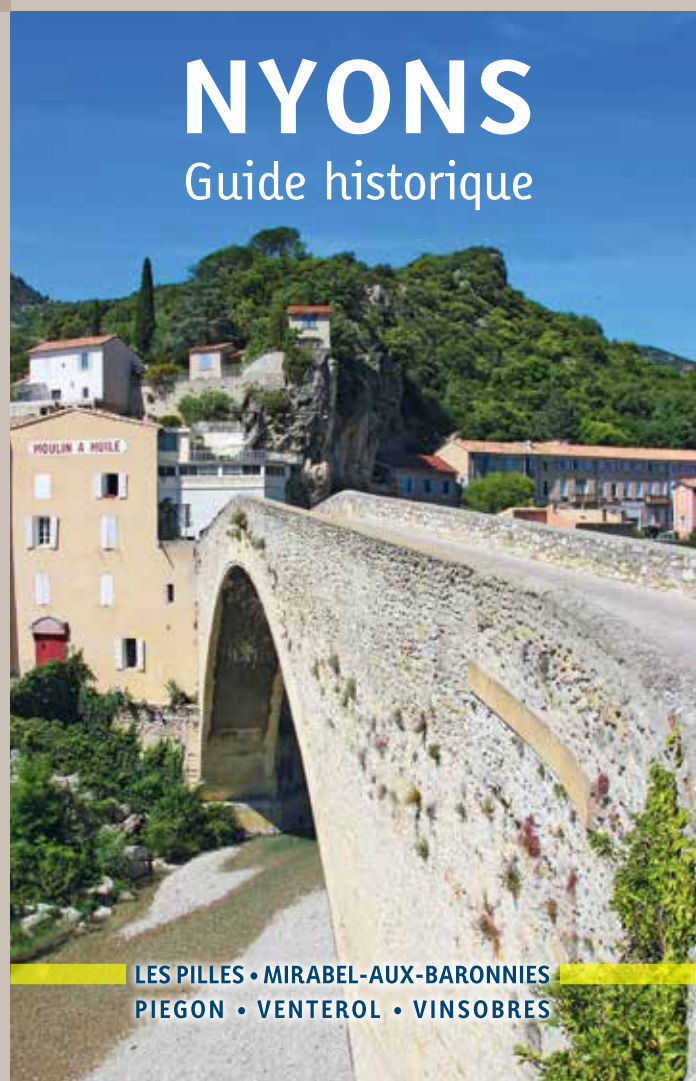
Petits et grands Nyonsais.

288 pages, format 240 x 220 mm

C'est-à-dire éditions 2017 - 29 €

Commande : www.terre-eygues.net

ou en librairie



LE GUIDE HISTORIQUE DE NYONS MET EN VALEUR LA RICHESSE DE SON PATRIMOINE MÉDIÉVAL

Abondamment illustré, le guide incite à la découverte –ou à la redécouverte– des principaux monuments et places de Nyons: *Château-Vieux*, *Tour Randonne* et *Notre-Dame-de-Bon-Secours*, *Eglise Saint-Vincent*, *Pont Roman*, le rempart et ses tours, *place Docteur Bourdogle*. Les trois quartiers médiévaux - le quartier des Forts, le quartier des Arcades et le quartier du Pont Roman - sont présentés avec leur plan et leur histoire.

Le guide incite à une balade moyenâgeuse dans les calades, les passages, les traverses et anciens chemins de ronde du quartier des Forts. Il révèle les belles portes anciennes des maisons, sous les

arcades et rue des Bas-Bourgs et présente les six musées de Nyons.

Quatre villages proches de Nyons figurent dans le guide. Les associations patrimoniales des Pilles, de Mirabel-aux-Baronnies, de Venterol et de Vinsobres font découvrir leur histoire, leurs patrimoines et les attraits de leurs villages.

Nyons, guide historique est édité par l'association *Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnies*, qui anime le Musée Archéologique de Nyons et publie le magazine *Terre d'Eygues*.
www.terre-eygues.net

Nyons, guide historique, 60 pages, juillet 2020. 5€.
Vente en librairie, chez les marchands de journaux et
à l'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme provençales

TERRED'EYGUES

ISSN N : ° 1245-382